

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

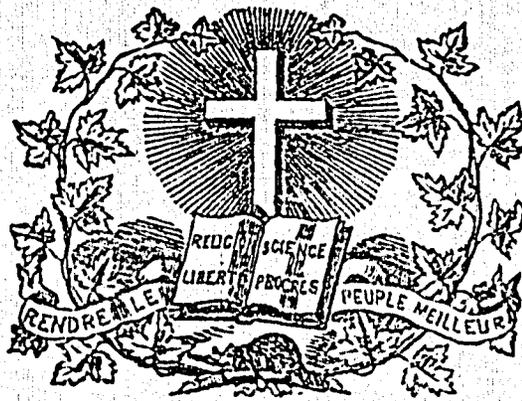
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume X.

Montréal (Bas-Canada), Février, 1866.

No. 2.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: Le dernier Huron, F. X. Garneau.—BEAUX-ARTS.—L'architecture au Canada. I. Le Palais du Parlement Canadien et les Ministères à Outaouais par S. V.—SCIENCE.—Histoire du Canada: Journal du siège de 1759, par M. Paquet, (suite).—ÉDUCATION.—Pédagogie: Apprendre par l'Institutur ou apprendre de l'Institutur, Th. Braun.—AVIS OFFICIELS.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—Donc offerts à la Bibliothèque du Département.—PARTIE ÉDITORIALE: Nécrologie.—Vingt-huitième conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences.—DOCUMENTS OFFICIELS: Tableau de la distribution de la subvention des Municipalités pauvres pour 1865.—GRAVURES: Vue du Palais du Parlement Canadien à Outaouais.—Vue des Ministères à Pest du Parlement.—Vue des Ministères à Pouest du Parlement.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE DERNIER HURON.

—“ Triomphe destinée! enfin, ton heure arrive,
O peuple, tu ne seras plus.
Il n'erra plus bientôt de toi sur cette rive
Que des manes inconnus.
En vain le soir, du haut de la montagne,
J'appelle un nom, tout est silencieux.
O guerriers, levez-vous, couvrez cette campagne,
Ombres de mes aïeux!”

Mais la voix du Huron se perdait dans l'espace
Et ne réveillait plus d'échos,
Quand, soudain, il entend comme une ombre qui passe,
Et sous lui frémir des os.
Le sang indien s'embrase en sa poitrine;
Ce bruit qui passe a fait vibrer son cœur.
Perfide illusion! au pied de la colline,
C'est l'acier du faucheur!

—“ Encor lui, toujours lui, serf au regard funeste
Qui me poursuit en triomphant.
Il convoite, déjà, du chêne qui me reste
L'ombrage rafraîchissant.
Homme servile! il rampe sur la terre;
Sa lâche main, profanant des tombeaux,
Pour un salaire impur va troubler la poussière
Du sage et du héros.

“ Il triomphe, et semblable à son troupeau timide,
Il redoutait l'œil du Huron;
Et lorsqu'il entendait le bruit d'un pas rapide
Descendant vers le vallon,
L'effroi, soudain, s'emparait de son âme;
Il croyait voir la mort devant ses yeux.
Pourquoi dès leur enfance et le glaive et la flamme
N'ont-ils passé sur eux?”

Ainsi Zodoiska, par des paroles vaines,
Exhalait un jour sa douleur.
Folle imprécation jetée aux vents des plaines,
Sans épuiser son malheur.
Là, sur la terre, à bas gisent ses armes,
Charme rompu qu'aux pieds broya le temps.
Lui-même a détourné ses yeux, remplis de larmes,
De ces fers impuisants.

Il cache dans ses mains sa tête qui s'incline,
Le cœur de tristesse oppressé,
Dernier souffle d'un peuple, orgueilleuse ruine
Sur l'abîme du passé.
Comme le chêne isolé dans la plaine,
D'une forêt noble et dernier débris,
Il ne reste que lui sur l'antique domaine
Par ses pères conquis.

Il est là, seul, debout au sommet des montagnes,
Loin des flots du St. Laurent;
Son œil avide plonge au loin dans les campagnes
Où s'élève le toit blanc.
Plus de forêts, plus d'ombres solitaires;
Le sol est nu, les airs sont sans oiseaux;
Au lieu de fiers guerriers des tribus mercenaires
Habitent les côtes.

Que sont donc devenus, ô peuple, et ta puissance
Et tes guerriers si redoutés?
Le plus fameux du nord judis par ta vaillance,
Le plus grand par tes cités.
Ces monts couverts, partout de tentes blanches
Retentissaient des exploits de tes preux,
Dont l'œil étincelant reflétait sous les branches
L'éclair brillant des cieux.

Libres comme l'oiseau qui planait sur leurs têtes,
Jamais rien n'arrêtait leurs pas.
Leurs jours étaient remplis et de joie et de fêtes,
De chasses et de combats.
Et dédaignant des entraves factices,
Sulvant leur gré leurs demeures changeaient.
Ils trouvaient en tous lieux des ombrages propices,
Des ruisseaux qui coulaient.

Au milieu des tournois sur les ondes limpides
Et des cris tumultueux,
Comme des cygnes blancs dans leurs courses rapides,
Leurs esquifs capricieux
Joyeux voguaient sur le flot qui murmure
En écumant sous les coups d'avirons.
Ah! fleuve St. Laurent, que ton onde était pure
Sous la nef des Hurons!

Tantôt ils poursuivraient de leurs flèches sifflantes
Le renne qui pleure en mourant,
Et tantôt, sous les coups de leurs haches sanglantes,
L'ours tombait en mugissant.
Et fiers chasseurs, ils chantaient leur victoire
Par des refrains qu'inspira la valeur.
Mais pourquoi rappeler aujourd'hui la mémoire
De ces jours de grandeur ?

Hélas ! puis-je, joyeux, en l'air brandir la lance
Et chanter aussi mes exploits ?
Ai-je bravé comme eux, au jour de la vaillance,
La hache des Iroquois ?
Non, je n'ai point, sentinelle furtive,
Jusqu'en leur camp surpris des ennemis.
Non, je n'ai pas vengé la dépouille plaintive
De parents et d'amis.

Tous ces preux descendus dans la tombe éternelle
Dorment couchés sous ces guérets ;
De leur pays chéri la grandeur solennelle
Tombait avec les forêts.
Leurs noms, leurs jeux, leurs fêtes, leur histoire,
Sont avec eux enfouis pour toujours,
Et je suis resté seul pour dire leur mémoire
Aux peuples de nos jours !

Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon héritage,
Ces peuples font rouler leurs chars,
Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,
Le conseil de nos vieillards.
Au sein du bruit leurs somptueux cortèges
Avec fracas vont profaner ces lieux !
Et les éclats bruyants des rires sacrilèges
Y montent jusqu'aux cieux.

Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance,
Et l'on brisera leurs tombeaux.
Des peuples inconnus comme un torrent immense
Ravageront leurs côtes.
Sur les débris de leurs cités pompeuses,
Le père assis alors ne saura pas,
Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses
Jaillissent sous ses pas.

Qui sait, peut-être alors renaitront sur ces rives
Et les Indiens et leurs forêts ;
Et reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives
Couvriront tous ces guérets ;
Et se levant comme après un long rêve,
Ils verront partout les mêmes lieux,
Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la grève,
En haut les mêmes cieux !

F. X. GARNEAU.
Répertoire National.

BEAUX-ARTS.

L'ARCHITECTURE EN CANADA.

I.

LE PALAIS DU PARLEMENT ET LES MINISTÈRES A OUTAOUAIS.

L'architecture a été souvent citée comme l'un des signes caractéristiques de la puissance et du génie d'un peuple. Sans vouloir préciser jusqu'à quel point il en est ainsi, nous aimerions d'abord à constater ici les progrès qu'elle a faits dans ce pays et la supériorité vraiment remarquable où elle est arrivée ; il ne restera plus après cela au lecteur que la tâche facile d'en tirer les conséquences, qui nous paraissent à nous-mêmes aussi fécondes que satisfaisantes.

Or, pour examiner l'état de l'architecture à ce moment et les progrès qu'elle a accomplis, il nous semble que nous ne pouvons rien faire de mieux que d'étudier la construction la plus considérable qui ait encore été exécutée en Amérique, c'est-à-dire la bâtisse des Chambres du Parlement à Ottawa, où bien des condi-

tions se sont trouvées réunies pour assurer l'achèvement d'un grand et splendide édifice.

Le site qui a été choisi est très-beau par lui-même ; de plus, il est de grandeur convenable, et séparé des terrains environnants par des accidents naturels qui en augmentent encore l'effet. La destination du monument est l'une des plus favorables à un beau travail, parce qu'elle est la plus grande que l'on puisse se proposer après les édifices religieux, et qu'elle nécessite des constructions d'une grande étendue et du caractère le plus élevé. Enfin, malgré certaines difficultés inévitables dans un pays de libre discussion, on peut reconnaître que d'assez grands moyens ont été mis à la disposition des hommes de talent qui avaient été chargés d'une œuvre si belle et si importante. Nous allons voir avec quel succès et quelle habileté ils ont profité de toutes ces conditions favorables.

Lorsqu'on arrive à Ottawa, en venant de Prescott, la vue s'étend sur le fleuve si large et si imposant, sur ces collines pittoresques qui viennent se plonger dans les eaux profondes, puis l'on contemple, comme complément de cette bello nature, ces flèches et ces coupes qui occupent les cimes, et qui se découpent avec tant de richesse et de variété sur le ciel : ce sont les bâtisses du Parlement, qui forment ainsi de loin un magnifique et on peut dire un féerique spectacle.

On n'est pas, il est vrai, à même de saisir les détails de cette immense construction, et on ne peut encore contempler que les arrière-corps de logis ; cependant cette impression est déjà saisissante et on a déjà une idée favorable du génie de l'architecte habile qui n'a rien négligé dans son œuvre, et qui a su réserver pour ce magnifique point de vue un aspect si noble, si harmonieux et si imposant.

On approche, le spectacle change à chaque pas, comme dans les grandes œuvres de la nature, et lorsqu'on arrive devant l'immense esplanade étendue devant la façade principale, on contemple de nouveaux détails et un nouvel aspect où l'architecte a réuni, du reste, tout ce qui pouvait donner l'idée du palais d'un grand peuple.

En face de l'entrée principale, est un parterre qui a plus de 700 pieds de largeur sur 600 pieds de profondeur ; au delà est le bâtiment principal avec ses tours, ses corps de logis, ses clochets et ses pinacles resplendissant de dentelles d'acier bruni et d'or ; des deux côtés, les deux départements, qui ont chacun leur disposition différente et qui font ressortir l'éclat de tout cet ensemble.

Avant d'aller plus loin, on peut déjà remarquer que la disposition générale est de ce style mélangé que l'on remarque dans les constructions du temps de la Renaissance, dont on a les principaux échantillons à Venise et à Florence, en Italie ; et en France à Chameaux, à Blois, à Amboise, à Chambord et principalement à Fontainebleau.

La distribution en différents pavillons reliés par des corps de logis est la même ; enfin l'inclinaison prononcée des toits, les cheminées élevées et affectant une ornementation particulière, de plus la crête des combles couverte de dentelles de fer forgé, toutes ces choses se retrouvent dans les plus célèbres châteaux et palais de la Renaissance ; la seule différence que nous ayons vue, c'est qu'au Parlement les ouvertures sont toutes harmonieusement dans la forme ogivale, tandis qu'à Blois, à Chambord et à l'Hôtel-de-Ville de Paris et autres constructions semblables, on trouve un mélange plus disparate de fenêtres cintrées ou même carrées pour la plupart.

Nous insistons sur cette ressemblance, car ceux qui regretteront que le Parlement ne se rapproche pas de certains monuments célèbres, pourront au moins se consoler en songeant aux rapports si frappants qu'il a avec les constructions d'une époque qui est incontestablement l'une des plus remarquables dans l'histoire des arts.

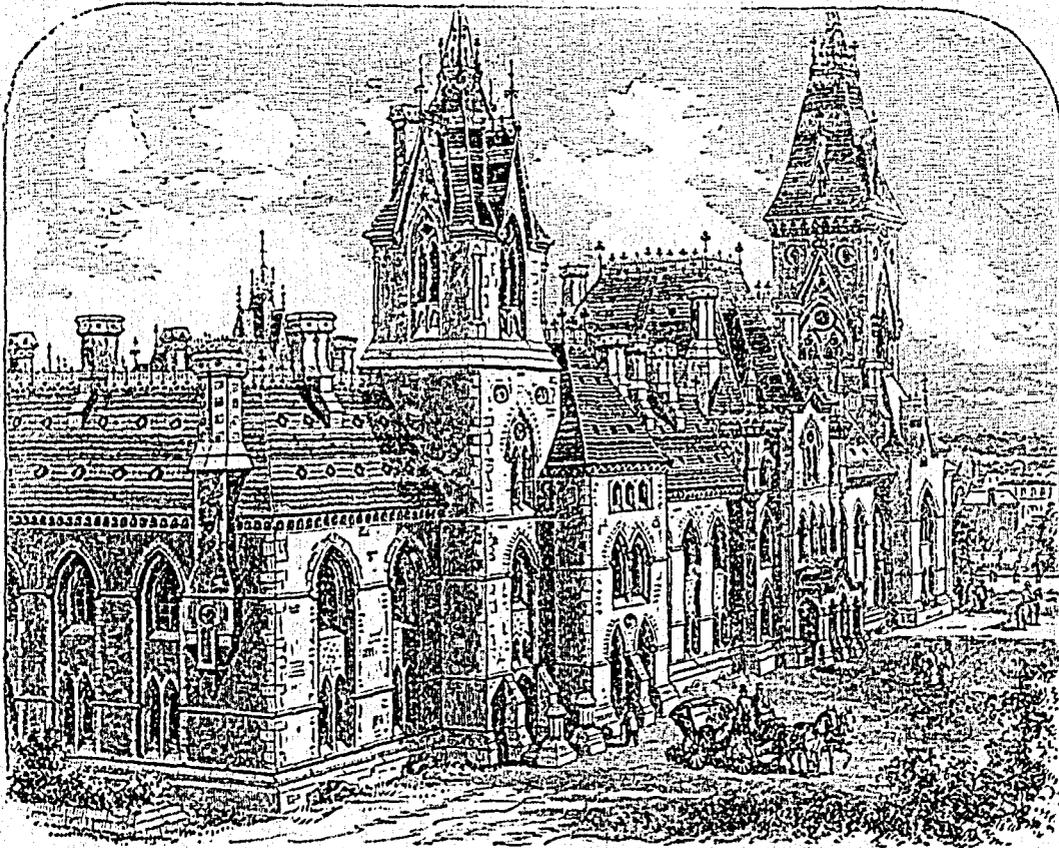
La façade principale a près de 475 pieds d'étendue, sans compter les deux ailes en retour ; elle est composée de sept tours majestueuses, reliées entre elles par des corps de bâtiments où sont placés les appartements principaux. La tour du milieu sert d'entrée,

elle domine tout, car elle a cent quatre-vingts pieds de hauteur, les autres ont quatre étages avec le soubassement, sans compter le cinquième qui est dans le comble et qui est éclairé par les lucarnes du toit. Elles ont environ trente pieds de diamètre, cent pieds de hauteur ou à peu près. Les ouvertures au premier étage sont très larges et très élevées, et d'une grande apparence; elles éclairent les parties du bâtiment qui sont de plein pied avec les chambres d'assemblée. Les fenêtres du second étage sont moins grandes et s'accordent bien avec les grandes arcades qu'elles surmontent. Les étages sont divisés par des cordons en saillie richement sculptés, ainsi que les angles des différents corps de logis. Enfin, le haut du mur est occupé par une corniche qui fait tout le tour des bâtiments principaux et qui est de la plus grande richesse et de la plus belle dimension.

Avant d'aller plus loin, nous dirons quelques mots sur les matériaux employés et qui frappent d'abord les regards quand on contemple les trois grandes façades de la cour d'entrée. Les angles et cordons des bâtiments sont généralement en pierre de

et d'une porte d'entrée en rapport avec le monument; de plus, ce parterre sera coupé par les allées, les plates-bandes, les massifs d'arbres et de verdure qui jouent un si grand rôle dans l'aspect de toute œuvre architecturale; enfin, le terrain s'élèvera en plusieurs terrasses; car, de la grille d'entrée à la façade principale, il y a une différence de niveau de près de vingt pieds, qui ajouteront encore sensiblement à la majesté et à l'effet de cette belle perspective.

Maintenant, pénétrons dans l'intérieur de l'édifice, en entrant par la porte principale qui s'ouvre sous la grande tour du centre: ici nous avons à considérer plusieurs sujets dignes d'attention. D'abord, les dimensions de cette première pièce d'entrée, les colonnes et les arcades qui l'environnent et en doublent l'effet; de plus, les deux escaliers principaux qui s'ouvrent dans le fond à droite et à gauche, et qui conduisent l'un au vestibule de la Chambre, l'autre au vestibule du Conseil Législatif. Enfin, il ne faut pas traverser cette belle entrée sans remarquer un chef-d'œuvre d'architecture; c'est un troisième escalier tout en pierres



l'Ohio; le tour des fenêtres et des arcades est dans une belle pierre rougeâtre que l'on trouve à Nepean, à douze milles d'Ottawa; enfin, tout l'espace intermédiaire est bloqué en pierre de couleurs et de formes variées, parfaitement unies entre elles, et qui forment aux regards la plus riche et la plus belle mosaïque. Les cheminées, en belle pierre de l'Ohio, richement ornementées, s'élèvent de toutes parts à des hauteurs considérables et tranchent avec éclat sur la couverture bleu foncé des toits. Enfin, ce qui complète admirablement ce bel ensemble, c'est la dentelle magnifique en fer bronzé et doré qui orne la crête des toits et les combles des tours, et qui scintille comme des milliers de rameaux et de fleurs d'or sous les rayons du soleil. Ceci en particulier est d'un effet magique.

Du reste, quand tous les travaux seront terminés, l'effet sera bien autrement imposant; plus tard, cet espace immense de 600 pieds sur 700 pieds de développement, sera précédé d'une grille

découpé à jour, et qui monte directement au sommet de l'édifice. C'est là une des merveilles du palais et qui a déjà excité l'admiration des principaux visiteurs.

Cet étage a plus de trente mille pieds carrés de superficie: il contient, outre le grand vestibule d'entrée, les deux grands escaliers, la galerie qui va d'une extrémité à l'autre du bâtiment; enfin, outre les deux vestibules qui précèdent les deux salles d'assemblée, les différentes salles pour les comités, les journaux, les offices des huissiers et des clercs, de plus, un très-grand salon pour le buffet.

L'étage supérieur offre le même développement et renferme différents appartements pour le service; c'est de cet étage qu'on se rend directement dans les tribunes de la Chambre d'Assemblée.

Nous avons déjà vu de belles choses, et cependant il nous reste à voir les trois œuvres capitales de tout le monument, c'est-à-dire les deux chambres du Parlement et l'immense bibliothèque. Ces

trois édifices, car ce sont trois édifices séparés, sont situés en arrière du bâtiment que nous venons de décrire. D'abord les deux immenses nefs des deux chambres qui ouvrent directement sur le vestibule dont nous avons déjà parlé, mais qui sont isolées complètement l'une de l'autre, de manière à pouvoir être largement éclairées sur trois côtés, ce qui est d'un avantage inappréciable.

Les deux chambres ont les dimensions du Parlement anglais : 45 pieds de largeur sur 90 pieds de longueur et 66 de hauteur. Des tribunes environnent les chambres de trois côtés ; elles sont ornées d'arcades élégantes du plus bel effet ; deux rangs de fenêtres les éclairent des deux côtés avec des verrières riches qui seront en rapport avec les décorations de la salle. Les plafonds sont en magnifiques caissons de bois de pin sculpté auquel on a laissé la couleur naturelle, et ce détail seulement est magnifique. Du reste, les galeries, les salles, les trois grands vestibules, ont tous leur plafond en bois naturel, et c'est l'une des plus grandes richesses de ce beau monument.

Nous reviendrons plus tard, dans un article spécial, sur les décorations intérieures des salles du Parlement, quand elles seront terminées ; maintenant, nous passons dans une galerie qui réunit les deux salles à l'arrière, et de cette galerie nous allons dans une autre qui nous mène directement dans l'immense bibliothèque qui sera la merveille des bibliothèques. Toutes ces constructions, communiquant entre elles par de belles galeries, sont isolées et ainsi sont mieux à même de recevoir le jour et l'air, tandis qu'elles seront plus à l'abri en cas de danger de feu. La bibliothèque a quatre-vingt-dix pieds de diamètre, et autant que nous avons pu en juger d'après le plan, elle aura près de cent vingt pieds de hauteur ; ce n'est pas tout, elle est précédée de cinq grandes tours colossales plus hautes que les tours de la façade, excepté la tour du centre. Ce sont les appareils qui servent à la ventilation et au chauffage, et non-seulement on n'a pas cherché à les dissimuler, mais on en a habilement profité pour donner le caractère le plus riche et le plus monumental à cette arrière-partie des bâtiments. D'en bas du fleuve, l'effet de toutes ces tours et de toutes ces coupoles est vraiment merveilleux.

La bibliothèque a la forme consacrée à ces anciennes rotondes italiennes si élégantes, dont nous ne voyons plus que quelques spécimens à Pise et à Florence aux baptistères, et que l'on a de nouveau employé depuis quelque temps dans les constructions modernes. C'est une des plus belles formes de l'architecture antique et l'une des plus favorables à l'emploi des matériaux. Elle forme un polygone à la base de 16 côtés et à chacun des trois étages elle est bâtie en retraite, de manière à offrir au sommet une magnifique lanterne destinée à éclairer tout l'édifice. Des chambres particulières seront établies tout autour du bâtiment principal dans le premier étage, afin d'offrir un asile à ceux qui voudront travailler loin du mouvement général de la bibliothèque. Enfin, une autre particularité intéressante, c'est que la forme même de ce monument est tout à fait en rapport avec l'extrémité du promontoire sur lequel elle s'élève. Là, le rocher qui surplombe, à cet endroit, les eaux de l'Ottawa a 160 pieds de hauteur, et est coupé circulairement à pic. On ne pouvait donc mieux choisir la forme du monument qui couronne ce bloc de granit, s'élevant comme un piédestal colossal sous les triples étages de l'élégante coupole.

Puisque nous venons de dire quelques mots sur l'appropriation heureuse de cette partie du bâtiment au site sur lequel elle repose, nous compléterons cette observation en parlant de l'appropriation habile que l'on trouve dans toutes les autres parties.

D'abord, l'on doit savoir gré aux habiles architectes de n'avoir pas seulement songé à élever une construction vaste et convenable pour le but qu'ils se proposaient, mais d'avoir su lui donner l'air de grandeur et de majesté qui convient si bien à sa haute destination.

En même temps, ils n'ont pas négligé les exigences de l'art, du luxe et de l'élégance qui sont observées dans toute l'étendue de leur œuvre. On doit encore remarquer que toute décoration n'est pas exclusivement réservée à l'extérieur, comme on la retrouve malheureusement en certains monuments célèbres, qui sont pour

cela même complètement inhabitables ; mais lorsque l'édifice sera fini, on jugera de ce que les constructeurs ont su réserver pour la dignité et la magnificence de l'intérieur.

Ce que l'on peut encore remarquer, c'est que les différentes parties de ces immenses constructions étant consacrées à des destinations particulières, sans blesser les lois de l'unité elles présentent néanmoins une heureuse variété dans leurs décorations. Les départements ne ressemblent pas au bâtiment principal, et qui plus est, diffèrent entre eux ; enfin, comme nous l'avons déjà dit, les salles d'assemblée et la bibliothèque ont leur caractère particulier. Ceci a été souvent l'écueil d'un grand nombre d'architectes ; on peut citer des palais, des châteaux royaux qui comprennent les destinations les plus différentes, et qui cependant ne présentent toujours que le même motif de construction : ainsi les salles de réception et du trône ont la même façade que le manège et le jeu de paume ; le théâtre et la chapelle sont absolument semblables et sont quelquefois placés en pendant. On comprend tout ce que cela a d'inconvenant, de déraisonnable, sans parler de l'ennuyeuse monotonie qui en résulte, suivant l'observation si judicieuse du poète :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Enfin, nous signalerons encore une des remarquables qualités des constructions du parlement : c'est qu'elles offrent autant de points de vue différents qu'elles ont de faces différentes. L'on voit se multiplier les aspects à chaque pas que l'on fait. Si l'on contemple l'édifice des rives de l'Ottawa, de l'autre côté du fleuve, on a une perspective admirable qui n'a aucun rapport avec ce qui frappera, sous un autre côté, les regards. Si on va contempler le bâtiment du pont des Chutes, on voit se dessiner des détails que l'on n'avait pas même soupçonné à la première vue. Si on se rend à la façade du côté Est, avant d'y arriver, on peut contempler le profil si remarquable de toutes les constructions dominant les maisons de la ville avec les clochetons et les toits des pavillons. Cette perspective est du plus merveilleux effet. On voit la porte principale du département de l'Agriculture, l'énorme tour du bâtiment de l'Est, dans le fond la façade du département de l'Ouest, et en arrière, jusqu'aux extrémités du terrain, le corps principal du logis avec ses dépendances, qui se terminent majestueusement par la rotonde de la bibliothèque ; et cependant tout ceci ne donne pas encore l'idée des magnificences de la façade. De plus, si on passe aux départements, on remarque qu'ils ont chacun quatre façades et ainsi quatre aspects différents.

Il faut avouer qu'un pareil résultat est bien au-dessus de ce que l'on a obtenu en certains bâtiments exécutés à grands frais, et comprenant un bloc considérable de constructions. Quand on a vu la façade principale, on a tout vu ; le côté droit est une tranche de la façade appropriée plus ou moins heureusement ; le côté gauche est la reproduction exacte du côté droit ; enfin, l'arrière corps du bâtiment n'est pas autre chose que la façade à laquelle on a retiré ses ornements et qui représente l'aspect intéressant et agréable d'un vêtement retourné. C'est simplement une façade retournée. On doit donc savoir gré aux architectes de n'être pas tombé dans ce défaut, et de n'avoir pas craint de multiplier leurs travaux, leurs études du terrain et du caractère particulier de leurs différents corps de logis, pour arriver à un résultat si riche, si varié et si imposant.

En terminant, remarquons que les départements occupent une surface comparable à celle des bâtiments principaux. Ils forment chacun un immense rectangle avec cour intérieure. Le département de l'Est a 245 pieds sur la grande cour d'entrée, et 219 pieds sur la rue Wellington. C'est là que se trouveront le bureau du gouverneur-général, la chambre du Conseil Exécutif, les bureaux du secrétaire provincial, des procureurs et des solliciteurs-généraux, le ministère des finances, les bureaux de l'Agriculture, enfin la salle des modèles.

Le département de l'Ouest présente, sur la cour d'entrée, 220 pieds, et plus de 200 pieds sur la rue Wellington. Là sont réunis le département des Terres de la Couronne, le bureau des Tra-

vauz Publics, l'administration des Postes, le bureau de l'adjutant-général et le département de la Milice. Dans les combles on a disposé des chambres à ciel ouvert pour les dessinateurs des départements.

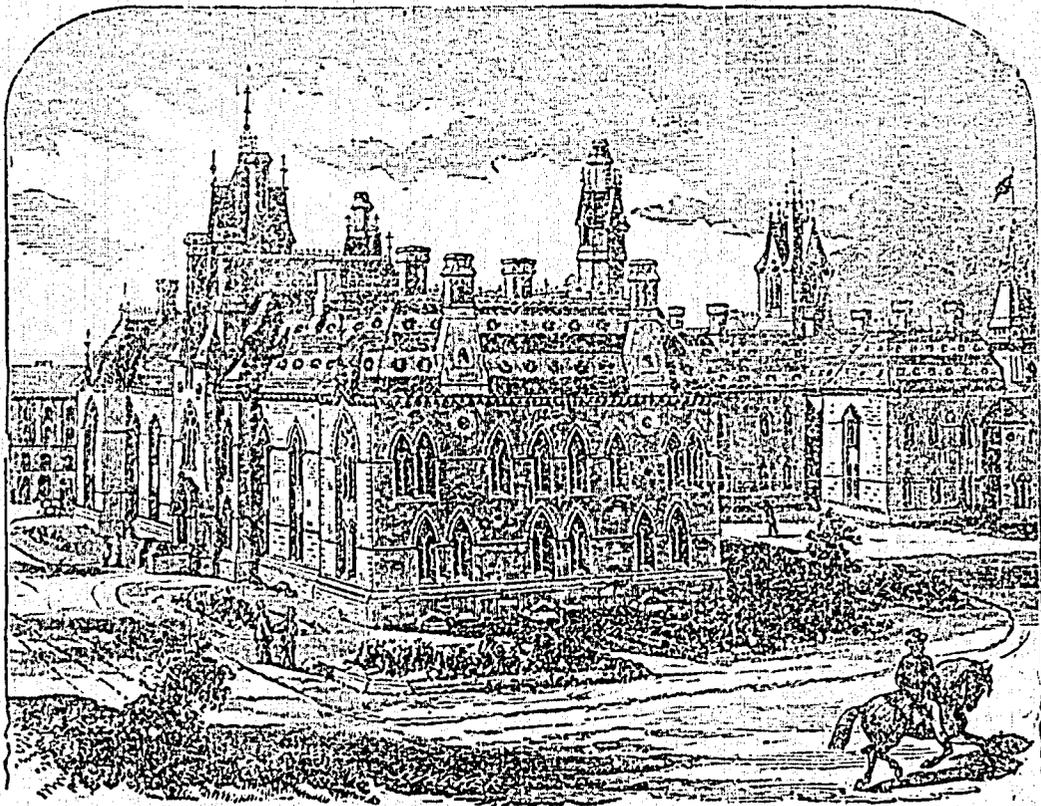
Il nous resterait à donner des détails sur les systèmes de chauffage et de ventilation qui sont parfaits, ainsi que la distribution de l'eau dans tous les édifices; il nous resterait encore à parler de toutes les constructions souterraines qui sont une vraie merveille avec tant d'autres; mais nous pensons qu'il faut un article à part, pour étudier ces différents aménagements qui peuvent plaire surtout aux hommes de l'art.

Nous avons parlé des pierres employées dans les constructions; il nous reste à dire, quant aux matériaux, que presque tous les plafonds, les solives apparentes, les caissons sont en bois de pin avec la couleur naturelle légèrement vernie, ce qui est d'un effet magnifique. On voit le parti que l'on peut tirer de ce beau bois, qui n'a pas besoin, en aucune manière, d'une couleur étrangère pour avoir l'aspect le plus riche et le plus monumental.

les années qui suivront. Nous ne nous attendons pas toutefois qu'une œuvre aussi considérable, pleine de tant de détails, puisse éviter toute espèce de critique; il n'en a jamais été ainsi même pour les monuments les plus vantés, et pour les plus grands maîtres de l'architecture.

On se souvient, dans les derniers temps, comme M. Visconti, qui a achevé le palais des Tuileries, a été attaqué et discuté par ses émules; on sait comme M. Fontaine, l'architecte du roi Louis-Philippe, a été l'objet de violentes critiques; les chambres du Parlement de Londres, qui sont le monument le plus achevé à l'intérieur et à l'extérieur, ont été attaquées avec la plus grande violence. Dans tout cela, il faut savoir faire la part de l'esprit de contradiction, de cette rivalité qui a toujours accompagné la pratique des arts, et il ne faut pas s'étonner si MM. les architectes de l'Ottawa sont soumis, sous ce rapport, aux mêmes conditions que les plus illustres de leurs devanciers.

S. V.



Du reste, tout ce que nous avons dit dans cet article n'est pas seulement à la louange des hommes de talent qui ont fait cette belle œuvre d'architecture, MM. Fuller et Jones pour le Parlement même, et MM. Stent et Laver pour les départements; nous ne devons pas passer sous silence le mérite des habiles ouvriers qui les ont secondés.

Jusqu'ici on pouvait regarder les ouvriers du Canada comme étant des meilleurs qu'il y ait en aucune contrée. Ils l'ont déjà prouvé en différents édifices, comme à la paroisse de Montréal, à la banque, aux belles maisons de plaisance des villes principales, à la chambre des avocats et à la magnifique université de Toronto; mais jamais leur habileté, leur talent n'ont eu une occasion aussi belle de se développer avec avantage dans une œuvre aussi importante et aussi gigantesque.

Donc le Parlement restera comme un beau témoignage de ce que l'on a su faire en ce pays, et nous ne doutons pas qu'il ne donne une impulsion réelle à la science et à l'art de bâtir dans

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759.

(Suite.)

3—Il y fut avec environ trente habitants de la Pointe Lévy et le sieur Legris, volontaire, et trente sauvages abénaquis. Ils firent coup; en tuèrent environ trente. Les sauvages rapportèrent huit chevelures et amenèrent un prisonnier. Les sauvages, par prudence, perdirent quatre hommes en s'en revenant dans le chemin du Roy où il y avait plus de ——— hommes en bataille.

Le même jour, il était décidé dans le Conseil, qu'il partirait la nuit quinze cents hommes pour la Pointe Lévy, mais ce malheureux prisonnier déranger par sa déposition ce projet dont nous craignons les suites fâcheuses.

Le prisonnier déposa qu'ils avaient environ mille hommes de troupes réglées et que la même nuit ils devaient faire leur descente à Beauport.

Tout le camp ainsi que la ville retourna, en conséquence, au bivouac toute la nuit; rien ne se trouva si faux.

4.—On s'aperçut d'un grand mouvement dans la flotte, pendant la nuit, et qu'il se fit un grand transport de la Pointe Lévy à l'Isle d'Orléans.

Le sieur Charest proposa en conséquence d'aller à la découverte; il y fut effectivement la nuit du 4 au 5, avec le sieur Legris et douze habitants; il en revint le 5, et rapporta que le camp de la Pointe-Lévy, établi entre le moulin et l'église, était presque évacué; qu'il n'y avait que quelques postes avancés et qu'il pouvait y avoir au plus 800 hommes. Il demanda du monde inutilement, ou la liberté d'en prendre de bonne volonté, on ne voulut point lui en accorder. Pour preuve de sa mission, il prit et apporta avec le sieur Legris, quatre havres-sacs du camp ennemi.

5.—On s'aperçut à la ville que les ennemis faisaient des établissements considérables, malgré le peu de monde qu'ils avaient, et qui n'était point interrompu. On vint rapporter que les sauvages outaonais y furent mais sans succès, au nombre de 100, ayant trouvé des forces considérables, et ayant tué seulement quelques Anglais.

6 et 7.—Ces ouvrages continuèrent, et on vit clairement qu'ils établissaient une batterie à la Citière, vis-à-vis le château, de douze pièces de canon et de 7 mortiers de 10 à 13 pouces, et un retranchement au-dessus, avec fossés et palissades pour contenir 200 hommes. Le 7, la nuit, le sieur Charest fut de nouveau à la découverte. Le 8 il rapporta qu'il avait vu le commencement de ces ouvrages de près; qu'il pouvait y avoir environ 300 travailleurs et 500 hommes armés pour les soutenir.

Un Anglais, ci-devant pris à Chouagen, et qui avait servi un officier anglais chez Chalou, profita d'une pirogue étant au bord de l'eau, et étant en sentinelle, dit à son camarade qu'il allait quérir du poisson dans les pêches, et comme on s'aperçut qu'il voulait désertir, deux canots furent au devant de lui et le reçurent. Il déposa qu'il n'y avait qu'environ 800 hommes à la Pointe Lévy; qu'on venait d'y charroyer du canon et que deux régiments "Royal Américain" qui avaient été mis à terre à la Pointe Lévy, n'avaient voulu ni travailler ni se battre, disant qu'ils n'avaient point été payés depuis treize mois, qu'on leur avait dit qu'on ne les transportait en Canada que pour leur donner des établissements, qu'il devait se faire une descente de 1500 hommes à St. Joachim, qui devaient venir par les bois, qui se joindraient au gros de l'armée qui devait demeurer à Beauport; que les Anglais qui n'étaient que 10,000, attendaient de la Martinique 6,000 de renfort.

On vit activement les berges se ranger à la vue de l'Ange-Gardien, avec deux batteries qu'ils avaient fait mouiller dans le chenal au Nord. Ils avaient quatre gros bâtiments pour favoriser leur attaque; qui tirèrent sans aucun succès pendant quatre heures.

On fit plusieurs décharges de coups de canon et de bombes sur les travaux de la Pointe Lévy, mais je crois, assez inutiles.

Le même jour, on s'aperçut que les Anglais tentaient une descente par le Sault de Montmorency, à marée basse. Les sauvages outaonais s'y portèrent de bonne volonté au nombre de 200, avec quelques Canadiens. Il se présenta un détachement de 100 hommes anglais qui furent presque détruits; ils (les Anglais) se replièrent sur 300 hommes qui furent fusillés par les sauvages où ils (les Anglais) perdirent du monde. Ce second parti ayant replié, les sauvages les poursuivirent avec le casse-tête, mais s'étant trop engagés en faisant des chevelures, ils reçurent environ 4000 coups de fusils. Ils ne perdirent que trois hommes; cinq blessés; un de leurs interprètes nommé Hauze Le Fleau, tué, et deux Canadiens. On fit sur le champ un détachement du camp de M. de Lévy pour garder le passage du Sault par le haut. Le même jour on fit passer de la ville un mortier du camp de M. de Lévy, qui jura à 8 heures du soir et qui obligea les vaisseaux anglais de se retirer avec les deux premiers.

Le même jour il nous vint trois déserteurs de St. Antoine qui, suivant leur ordinaire pour être bien reçus, nous firent des contes à rire. L'un dit que Louisbourg était repris par les Français, et que la flotte anglaise était dans l'inquiétude et allait se rassembler pour partir. L'autre que le Roi de Prusse avait perdu dans une bataille 20,000 hommes; que la Reine de Hongrie était maîtresse de la Silésie et les Français de l'Electorat d'Hanovre. Enfin, le dernier, que l'Amiral Saunders avait donné au général Wolfe jusqu'à la fin de ce mois pour faire les derniers efforts. Je crois que c'est sur cette déposition que nous pouvions le plus compter.

Le 10 s'est passé à tirer nos batteries sur le camp de la Pointe-Lévy; il n'a point paru que cela ait empêché leurs opérations, quoiqu'on ait continué le feu la nuit. Le même jour, il se fit une petite escarmouche au Sault, où il y a eu environ vingt Anglais de tués; nous n'avons perdu qu'un sauvage.

Le même jour, il est arrivé au camp un déserteur anglais, à 9 heures du soir, qui a passé de l'Isle d'Orléans à l'Ange-Gardien, et a passé dans le bois où il a trouvé le Curé qui l'a amené. Il ne rapporte rien.

Le 11, on a découvert les batteries des Anglais entièrement établies. Les chèvres y étaient posées pour placer les canons. Sur le midi, on les a vu charroyer leurs canons.

Il fut détaché du camp sous Beauport un parti de 500 Canadiens, 100 hommes de troupes de la colonie et 60 volontaires de divers régiments, commandés par M. Dumas, pour passer à la Pointe-Lévy et s'emparer de la batterie des Anglais; ce parti n'a pas passé le même jour; on en informa le général.

12.—Le parti se trouva augmenté d'environ 350 hommes de la ville, de bonne volonté, du nombre desquels étaient 17 hommes de la compagnie de réserve, commandés par M. Glenet. M. Duchesnay a fait excuse d'y aller.

Ce détachement se rendit à Sillery dans le jour. Il partit sur les neuf heures du soir pour traverser et ils traversèrent heureusement. A peine l'avant-garde marchait-elle, que quelques écoliers (écoliers du séminaire de Québec) et étourdis firent feu au haut d'une coulée sur leurs amis. On dit que, de cette fausse alerte, il en déserta environ 600. Ayant monté et gagné une seconde côte, quelques soldats de Roussillon (du régiment "Royal Roussillon") firent une nouvelle alerte en criant à ceux qui étaient à la queue, que la cavalerie anglaise marchait; ce qui occasionna encore un repliement. Enfin, de ce beau parti, il ne se trouva que M. Dumas, avec la compagnie de réserve et environ 300 hommes, qui approchèrent d'une portée et demie de fusil du retranchement des Anglais.

Cette même nuit, les Anglais commencèrent, à neuf heures du soir, à canonner Québec et à bombarder la ville; de demi-heure en demi-heure, ils tiraient cinq coups de canon et autant de bombes. Une galiotte devant la Pointe Lévy en jeta quelques-unes. Elle se tenait ainsi que plusieurs autres vaisseaux sur une même ligne.

13.—Les Anglais continuèrent le bombardement.

14, le détachement commandé par M. Dumas rencontrant le domestique de M. Lesbèvre, y a été tué par nos gens.

Le 15, le bombardement a continué à Québec; la Paroisse et les Jésuites ont été les plus endommagés; les maisons du sieur Amiot, à la basse-ville, criblées de coups de canon; l'église de la basse-ville, plusieurs boulets.

16.— Les Anglais jetèrent un pot à feu sur la maison de Chevalier; le feu y prit, se communiqua à celle de M. Moran, delà à celle de Channevert, à celle de Girard derrière celle de Cardoneau, Dacier, de Madame de Boishébert. Toutes ces maisons ont été consumées par le feu. Celle de Cardoneau, le plafond resté du rez de chaussée n'est tenu bon. Les voutes n'ont point été endommagées; elles sont riches. Que Dieu les préserve d'accident!

17.— Collet, marchand, officier de la batterie de M. Parent, qui est devant sa maison, a été tué d'un boulet, ainsi que Gauvrenu, tonnelier. Un nommé Pouliot, de Ste. Foye, écrasé d'une bombe qui l'a anéanti. Deux hommes blessés, qui sont Brassard et Dufour.

Les Anglais avaient fait une batterie de 50 pièces de canon au Sault.

Le même jour, dans la nuit, il a été tué par les sauvages Outaonais, à différentes actions, environ 60 hommes au Sault Montmorency. Ils ont fait trois prisonniers qui rapportent qu'à la Pointe-Lévy il n'y avait pas plus de 700 hommes; qu'ils étaient environ 7,000 à l'Ange-Gardien; qu'ils étaient inquiets de trente vaisseaux qu'on disait en rivière.

18.— A minuit, il y a eu une alerte. Un vaisseau à deux ponts, trois frégates et deux bateaux ont passé devant la ville à la faveur d'une nuit obscure. Une frégate s'est échouée sur la Pointe-Lévy. On pense qu'elle ne pourra se relever. Ces vaisseaux ont été mouiller à l'Anse des Mères. Ils ont détaché une frégate pour reconnaître un brûlot, le seul qui nous restait. L'ayant reconnu, et n'y trouvant personne, ils ont détaché une herge qui y a mis le feu. Ils gardent nos cajeux qui devaient être prêts depuis quinze jours et qui ne sont point encore chargés.

La même nuit, le sieur Villogoint, officier, est arrivé à Québec, venant de Miramichi avec M. Boishébert et environ 300 hommes, tant Canadiens, Acadiens, que sauvages d'en-bas.

Le matin, M. Dumas a été détaché avec environ 600 hommes pour observer leurs mouvements, et 100 hommes ont porté quelques canons de campagne. On a aussi envoyé un courrier pour avertir nos frégates et bâtiments, mouillés au Platon, et quatre vis-à-vis de Batiscan.

20.— Les Anglais ont détaché des berges portant environ 1,200 hommes de Grenadiers, Ecossais et Montagnards, qui ont été descendre vers le moulin et l'église de la Pointe-aux-Trembles, dans la nuit, sans être aperçus.

Le même jour le feu a continué de la part des ennemis à canonner et bombarder la ville.

21.— A trois heures et demie du matin, les douze cents hommes

ont monté à la Pointe-aux-Trembles. Ils ont reçu une fusillade d'environ 40 sauvages, où ils ont perdu six à sept hommes et autant de blessés. Ils ont environné les maisons autour de l'église, et ont fait trois hommes prisonniers, dont le sieur La Casse,, qui avait quitté la compagnie de réserve, sous prétexte d'un mal de jambes, était du nombre. Il a été pris en chemin dans un bled (.) avec le sieur Lainé et le sieur Pichet. Ils ont emmené environ treize femmes de la ville réfugiées au dit lieu, dont mesdames Duchesnay, De Charney, sa mère, sa sœur, Mlle Couillard, la famille, Joly Mailhot, Magnan, étaient du nombre. Ils les ont traitées avec toute la politesse possible. Le général Wolfe était à la tête, et le sieur Stobbs était du nombre qui a fait bien des compliments.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les Anglais ne leur avaient fait aucun tort, et que les sauvages ont pillé les maisons et presque tous les biens de ces familles réfugiées.

Le pauvre Michaud a reçu un coup de balle dans la joue.

Les Anglais ont laissé la majeure partie des autres femmes, et surtout celles enceintes.

22. — Environ les neuf heures, ils ont envoyé un parlementaire de l'Anse des Mères pour offrir de remettre à terre toutes les femmes, à condition qu'on laisserait passer un petit bateau chargé de leurs malades et blessés. Cette offre a été acceptée. Nous avons été recevoir les femmes à l'Anse des Mères à trois heures de relevée, et qui ont été reconduites avec beaucoup de politesse. Chaque officier a donné son nom aux belles prisonnières qu'ils avaient faites. Les Anglais avaient promis de ne point canonner ni bombarder jusqu'à neuf heures du soir pour donner aux dames le temps de se retirer où elles jugeraient à propos, mais que, passé cette heure, ils feraient un feu d'aise. Ils tinrent leur parole ; à neuf heures, ils tirèrent, par quart d'heure, dix à douze bombes, dont partie remplies d'artifice. Ils mirent le feu à la Paroisse (l'église paroissiale) et chez M. Rotot. La Paroisse ainsi que les maisons depuis M. Duplessis jusque chez M. Imbert, et toutes les maisons de derrière, dont la mienné, (rue St. Joseph) qu'occupait Francheville, est du nombre, ont été consumées par les flammes.

Heureusement que presque personne n'a été tué, à l'exception d'un canonier qui, ayant mis la gargonse dans un canon trop chaud, a été tué. Une bombe est tombée sur la maison de M. Ouillanne qui a blessé la servante à la cuisse et blessé à mort un homme.

23. — A quatre heures du matin les Anglais ont essayé de faire passer deux frégates par devant la ville ; mais au feu de nos canons ils se sont retirés. Ils n'ont presque point canonné de la journée ni bombardé.

24. — Les Anglais ont recommencé à bombarder et canonner la ville.

25. — Sur les vols considérables qui se faisaient à Québec, tant par les matelots, soldats et miliciens, je dis à M. Daine qu'il serait nécessaire que M. le gouverneur et l'Intendant fissent une Ordonnance pour les faire pendre sommairement.

Le plan qui avait été dressé de l'Ordonnance et qui était en ces termes fut approuvé et suivi. Je fus nommé greffier de la commission. Les Anglais continuèrent à bombarder et canonner.

“(1) Son Excellence, piqué du peu d'égards que les habitants du Canada ont eu à son Placard du 27ème du mois dernier, a résolu de ne plus écouter les sentiments d'humanité qui le portaient à soulager des gens aveuglés dans leur propre misère. Les Canadiens se montrent par leur conduite indignes des offres avantageuses qu'il leur faisait. C'est pourquoi il a donné ordre au commandant de ses troupes légères et à autres officiers de s'avancer dans le pays pour y saisir et amener les habitants et leurs troupeaux et y détruire et renverser ce qu'ils jugeront à propos. Au reste, comme il se trouve fiché d'en venir aux barbares extrémités dont les Canadiens et les Indiens leurs alliés lui montrent l'exemple, il se propose de différer jusqu'au 1er août prochain à décider du sort des prisonniers qui peuvent être faits, avec lesquels il usera de représailles ; à moins que pendant cet intervalle les Canadiens ne viennent à se soumettre aux termes qu'il leur a proposés dans son Placard, et par leur soumission, toucher sa clémence et le porter à la douceur.

“ A St. Henry, le 25 juillet 1759.

“ JOSEPH DAILLING,
“ Major des troupes légères.”

Un parti de sauvages outouais et de différentes nations passèrent le Sault Montmorency, se firent apercevoir de l'ennemi et se mirent ventre à terre. Les Anglais qui s'étaient aperçus de leur manœuvre défilèrent par deux colonnes, environ 1,500 hommes pour les cerner. Les sauvages attendirent avec patience trois heures ventre à terre, et les ayant vus à portée, firent leur décharge et tuèrent environ 60

hommes. M. de Répigny demanda 2,000 hommes à M. de Lévis, qui, les ayant demandés à M. le général de Montcalm, arrivèrent trop tard. La consternation était si grande parmi les Anglais qu'ils fuyaient en criant : “ tout est perdu ” ; mais on n'a pas profité de ce coup. Ils ont continué tout le jour à canonner et à bombarder, et la nuit aussi. Le dégât y augmentait de jour en jour. Le même jour ils ont fait jouer une nouvelle batterie de douze pièces de canon au dessus de la Cabane des Pères.

Nous avons appris le même jour que les Anglais avaient fait un détachement pour aller à St. Henry pour chercher des provisions, où ils ont pris 200 femmes et le curé. Ils ont renvoyé Mlle St. Paul.

(A continuer.)

EDUCATION.

Apprendre par l'Instituteur ou apprendre de l'Instituteur.

Tous les moyens d'inculquer aux enfants les connaissances qu'ils doivent acquérir se rattachent à deux systèmes différents ; le premier consiste à leur exposer ce qu'ils ont à retenir ; le second à le leur faire trouver : c'est-à-dire que le rôle de l'élève est passif ou actif.

Dans le premier cas, les progrès dépendent de l'attention et de la mémoire ; l'intelligence a peu de difficultés à vaincre ; elles sont aplanies par le talent et l'habileté de l'instituteur. — Tout change avec le second procédé : le maître ne fait que diriger les efforts de l'élève, dont l'activité et l'intelligence se trouvent en jeu. Les connaissances n'émanent plus de l'initiative de l'instituteur ; l'élève les acquiert par son travail personnel. On n'apporte plus la nourriture à l'esprit qui va la chercher, tantôt en parcourant la route dont l'accès lui a été ouvert, tantôt en se détournant pour suivre ses propres inspirations, auxquelles on l'abandonne.

Il est facile à première vue de saisir la supériorité de ce dernier moyen ; car l'œuvre de l'instituteur ne se borne pas à donner des connaissances à ses élèves, il doit avant tout développer leurs facultés intellectuelles, et particulièrement leur jugement. On ne parvient à ce but que par de fréquents exercices qui font trouver aux élèves, par eux-mêmes, ce qu'ils doivent apprendre ; il n'y a pas de meilleur système d'instruction.

Le maître peut ainsi distribuer ses soins à ses élèves pour fortifier leur faiblesse, et pour éviter d'aller lui-même trop vite dans ses explications ; on dissipe ainsi le doute, on caractérise chaque notion, on accoutume à la réflexion, on met de l'ordre et de la netteté dans les idées.

En agissant différemment, on ne reconnaît presque plus les points mal saisis par les élèves, on néglige d'y revenir, et on ressemble à un architecte qui bâtit sur des fondations peu solides, par conséquent insuffisantes.

Quelquesfois encore, l'instituteur est exposé à ne pas mettre son langage à la portée de ses jeunes auditeurs, qui entendent sans comprendre. Alors la légèreté de leur âge les rend distraits, et le but à atteindre est manqué.

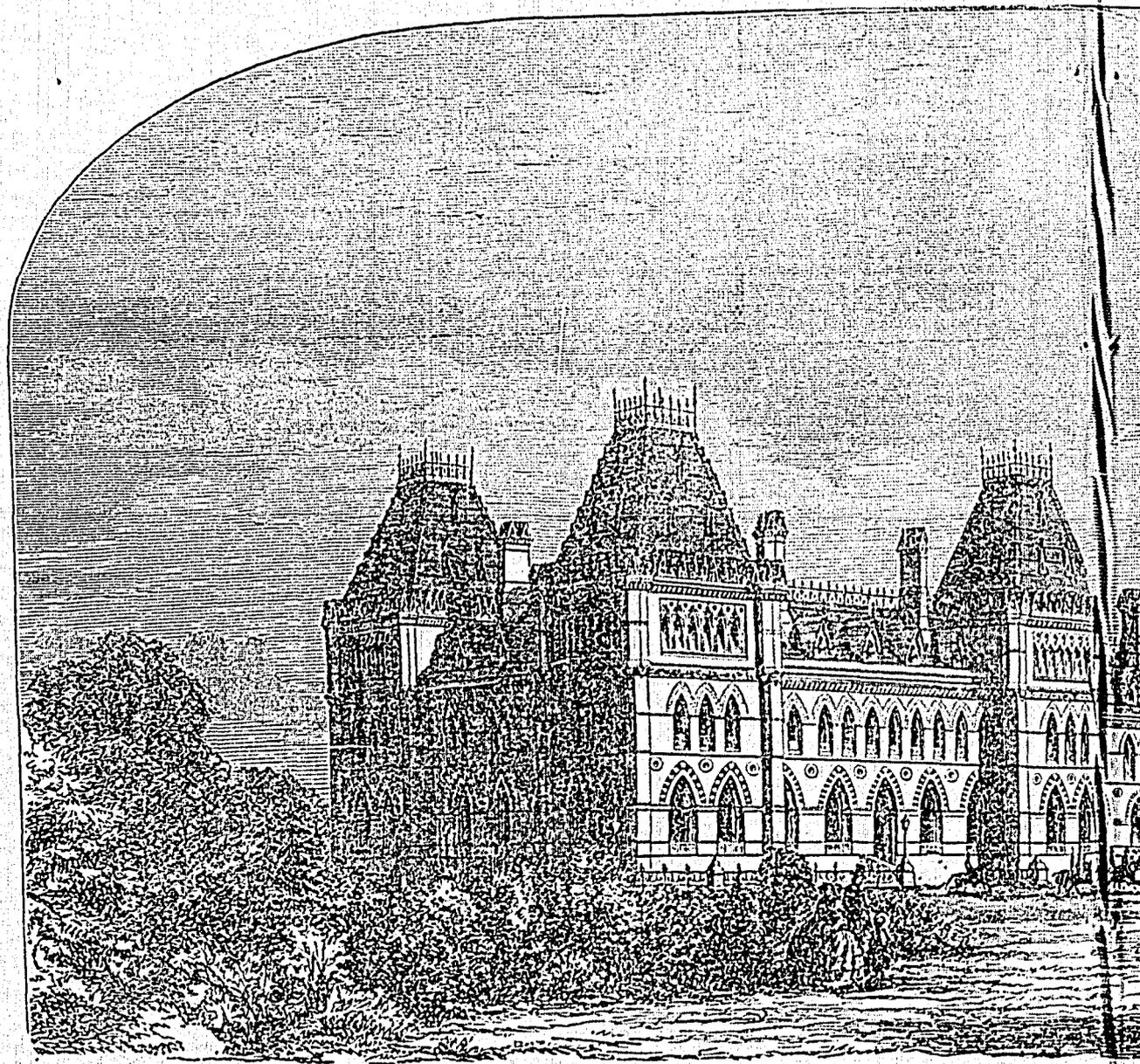
La mémoire souffre d'un pareil enseignement, qu'elle ne retient pas, faute de clarté. Tandis qu'une chose bien comprise s'imprime dans le souvenir, surtout quand nous la cherchons et la découvrons nous-mêmes, comme une règle, un principe, un fait que notre intelligence s'assimile.

D'ailleurs, on soulage ainsi la mémoire, qui s'affaiblit lorsqu'elle est surchargée, et qui se mûrit par l'influence du jugement, venant en aide à l'intelligence.

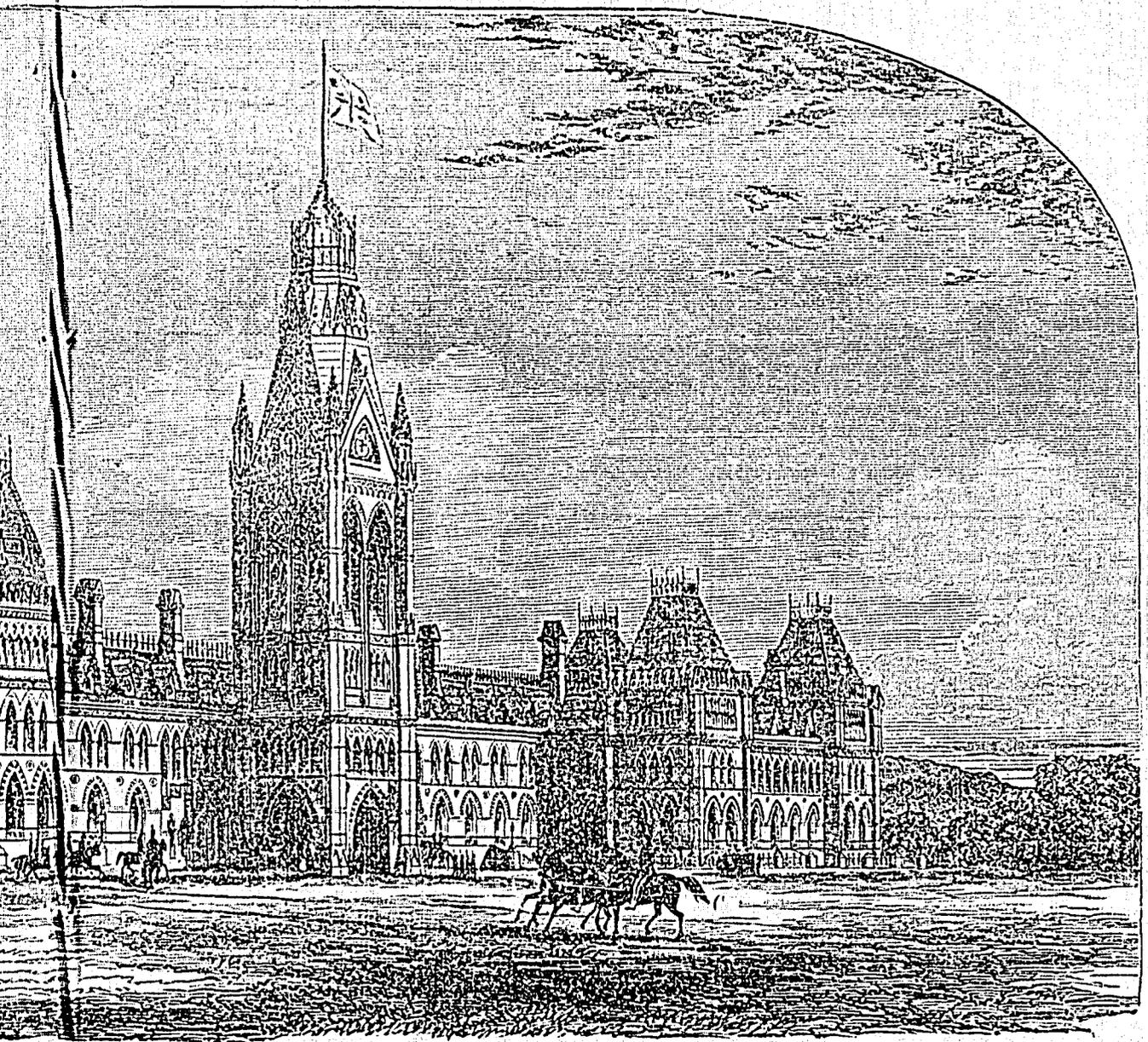
Il est vrai que l'intelligence et le jugement sont moins précoces que la mémoire. Mais ces deux facultés appartiennent aussi à l'enfance, elles peuvent se développer en même temps que la mémoire.

Ce serait une erreur de penser que la culture exclusive de la mémoire puisse donner aux élèves une plus grande somme de connaissances durant les premiers temps de l'éducation, et qu'il n'y ait ensuite qu'à exercer les autres facultés à l'aide de ce développement mnémonique. En agissant de cette manière, on

(1) Proclamation du général Wolfe.



PALAIS DU PARLEMENT CAN



PARLEMENT CANADIEN A OTTAWA.

commence par détruire un équilibre que l'on n'est pas certain de rétablir plus tard. Ne vaut-il pas mieux faire marcher de front toutes les facultés ?

Si l'on s'attache à commencer par les notions vraiment élémentaires, en allant du facile au difficile, en ayant souvent recours à l'intuition, il sera facile de soutenir l'attention des élèves, et de retirer du fruit de toutes les leçons. Il s'établira dans leur esprit une liaison régulière et une distinction tranchée entre chaque connaissance. La mémoire ne sera plus accablée sous le poids d'un chaos de notions isolées qui s'envolent au moindre souffle du vent. Au contraire, dans le concours des autres facultés, elle offrira l'aspect d'une chaîne, dont les anneaux se soudent l'un à l'autre.

Ces principes, ces règles, ces connaissances, que l'on aura suscitées chez les enfants, au lieu de les leur souffler dans l'esprit, feront corps, et ne s'oublieront plus. Il en résultera une instruction solide et durable avec économie de temps, sans avoir à recommencer sans cesse comme avec les exercices mnémoniques, réduits à la superficialité.

Ajoutons que plus l'enfant réussit dans des études qu'il aime en raison de ses succès, mieux il apprend par ses réflexions et ses observations personnelles. Or, le seul moyen de lui donner le goût du travail, c'est de lui rendre le travail facile et agréable. Jamais on ne parviendra à ce résultat en fatiguant son attention pendant les leçons, et en surchargeant ensuite sa mémoire.

Mais si on lui fait trouver par lui-même ce qu'il doit apprendre, on flatte sa capacité, on stimule sa volonté, on lui donne force et courage. Malgré sa légèreté naturelle, l'enfant est porté instinctivement à la réflexion; de cet instinct, il faut faire une habitude. Le voilà dès lors à même de commencer à s'instruire par ses propres efforts. Mais le plus grand bienfait de ce système éclate surtout, quand l'élève a quitté l'école. Alors, il accroît la somme de ses connaissances, parce qu'on lui en a inspiré l'envie et facilité les moyens. On l'a accoutumé à penser, non-seulement en l'obligeant à répondre à diverses questions, mais encore en le faisant parler. La parole, en effet, provoque les idées, tout en les exprimant; de plus elle les rend sensibles, en aidant à les concevoir et à les retenir. Elle offre d'ailleurs un autre avantage: quand l'enfant parle avec une personne qui sait diriger et corriger la conversation, son esprit conçoit avec ordre, et on l'habitue à la rectitude de l'idée ainsi qu'à la clarté de l'expression, devenant concise et facile.

Cette faculté d'élocution obtenue par les élèves donne aux leçons l'animation, la vie, tout en soutenant leur attention. Aussi plus d'indifférence causée par le dégoût, ni de distraction provenant de leur âge. Leur esprit devient actif; leur émulation, constante; tout y gagne, même la discipline. C'est ainsi que le travail est rendu agréable aux élèves, comme à l'instituteur; car celui-ci ne peut se plaire dans un enseignement stérile où il s'épuise à répéter à une classe inattentive ce qu'il a dit vingt fois. Quelle différence de pouvoir, au moyen d'une espèce de conversation, vivifier et renouveler sans cesse ses leçons! Alors l'enseignement devient une source de satisfaction pour le maître, alors l'accomplissement du devoir s'ennoblit par le succès.

Toutes ces considérations et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, aboutissent à cette conclusion:

Chaque fois que l'instituteur peut enseigner en provoquant et en dirigeant le travail personnel de ses élèves, c'est la marche qu'il doit préférer.

Sans doute, il y a des branches du programme, comme la Géographie et l'Histoire, où ce moyen devient difficile; mais le maître peut demander des explications, des réflexions, des appréciations qu'il n'a point énoncées lui-même. Il doit fréquemment interrompre sa leçon pour faire parler les élèves, en jetant ainsi de la variété et de l'agrément dans la classe.

Ensuite, il exigera des répétitions particulières, pour lesquelles les élèves travaillent par eux-mêmes. Dans ces répétitions, comme dans toutes leurs études, le maître aura soin de les guider afin qu'ils en retirent le plus de fruit possible. Il est également avantageux de donner des devoirs qui correspondent aux

matières enseignées. Tantôt ces devoirs sont destinés à former le jugement, à exercer l'intelligence; tantôt à récapituler les points qu'il importe de retenir. Cette variété plaît aux élèves, et leur apprend à traiter divers sujets de plusieurs manières. Mais il faut ne pas les décourager par l'excès des difficultés, ni les dégoûter par trop de facilité. On récompense leurs efforts par des succès réels, et l'on s'attache surtout à développer l'intelligence.

L'instituteur peut donc tracer à ses élèves la route qu'ils doivent suivre librement pour profiter le mieux de leurs études. De temps en temps, quelques bons conseils produisent un effet salutaire. Ainsi, dans une division supérieure, indiquer des lectures utiles, détourner de celles qui sont frivoles ou dangereuses, enfin insister sur la manière de rendre chaque lecture profitable.

L'élève ainsi préparé par un bon maître peut entrer dans la société, il y portera l'aptitude nécessaire à la profession qu'il embrasse: l'école, en effet, l'a trempé pour les épreuves de la vie, où des succès l'attendent et correspondent à ceux qu'il a obtenus dans ses études; car il a appris par lui-même sous l'habile impulsion de son instituteur.—(1) (TH. BRAUN.)

AVIS OFFICIELS.



DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE FONTIAC.

Ecole élémentaire, 2^{ème} classe, A.—Mlle Elizabeth Murphy.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

Portage du Fort, 5 déc. 1865.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TROIS-RIVIÈRES.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, F.—Mlles Marie Délima Genest Labarre, Thérèse Plamondon.

J. M. DÉSILETS,
Secrétaire.

7 nov. 1865.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2^{ème} classe, F.—Mlles Zoé Giguère, Eulalie Gingras, Philomène Hardy et Marie Jolin.

Deuxième classe, A.—Mlle Agnès Anna Stuart.

N. LACASSE,
Secrétaire.

6 février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—MM. Francis Carroll, William Greaves et Oswald Hunter.

2^{ème} classe, A.—Mlles Eliza Jane Ahern et Mary McKillop.

D. WILKIE,
Secrétaire.

6 février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHICOUTIMI.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, F.—Mlle Marie Arthémise Bouchard.

TH. H. CLOUTIER,
Secrétaire.

Janvier 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURGH.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—Mlles Leonora Benham, Louisa Cummings, Emily F. Dampier, Sarah Rowena Ellis, Emily Cecilia Hungerford, Marion Hunt, Helen P. Haskins, Helen S. Nash, Edith Phelps, Hannah E. Ray, Annis D. Stevens, Mary Willard, Madame Frances E. Johnson et MM. Edward P. Winder et Marcus C. Whitney.

Deuxième classe, A.—Mlle Ann Elvira Hungerford.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

Février 1866.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Mlle Hurd, Ellen au lieu de Helen, comme nous avons publié son nom dans notre *Journal* de décembre, a obtenu un diplôme d'académie au mois de novembre dernier.

Ecole élémentaire, 1^{ère} classe, A.—Mlles Mary A. Caswell, Sybil E.

(1) Extrait de *L'Abéille*.

Haskins, Clara Libbey, Eliza Ruth Otis, Annis Varney, et MM. John R. McDonald et Chas. L. Shurtliff.
Deuxième classe, A.—Mlles Emily L. Trye, Fanny Rankin, et MM. Wm. Jno. French et Finlay McLeod.

Janvier 1866.

S. A. Hund,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE ROSAVENTURE.

Ecole élémentaire, 1ère classe, A.—Mlle Nancy Cooling.
2ème classe, A.—MM. William Moir et Thomas H. Verge.

7 février 1866.

GEORGE KELLY,
Secrétaire.

BOONS OFFERTS À LA BIBLIOTHÈQUE DE DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse avec reconnaissance réception des livres suivants :

De André Benjamin Papineau, de St. Martin, éer., du Bas-Canada : Deux volumes des journaux et appendices de l'Assemblée Législative.

De M. J. W. Dawson : Précis de the wars in Canada, from 1755 to the treaty of Ghent 1814, by Major General Sir James Carmichael, Bart.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Charles Léon Smith, instituteur, muni de diplômes, et pouvant enseigner l'anglais et le français, acceptera la direction d'une école. S'adresser au Bureau de l'Education.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL (BAS-CANADA), FÉVRIER, 1866.

NECROLOGIE.

Nos lecteurs trouveront, dans notre *Petite Revue Mensuelle*, des détails biographiques sur des hommes dont le pays déplore dans ce moment la perte, et qui ont droit plus particulièrement encore aux regrets du corps enseignant et de ceux qui prennent intérêt aux progrès de l'instruction publique. Notre historien, M. Garneau, avait consenti à faire partie du Conseil de l'Instruction Publique lors de l'organisation de ce corps, et il a, de plus, écrit et rédigé, pour nos écoles, un abrégé de son histoire, qui en est rendu à sa quatrième édition. M. Granet, dont la mort a suivi de si près celle de M. Garneau, présidait, depuis dix ans, à la direction d'une des plus anciennes et des plus importantes maisons d'éducation, maison qui subventionne, sur ses revenus, la plus grande partie des écoles catholiques de cette ville, et qui ne cesse de rendre à la société les services les plus précieux. Comme Supérieur de St. Sulpice, M. Granet a aussi contribué, par son influence et par sa parole, au mouvement littéraire, et non-seulement il a autorisé la fondation du Cabinet de Lecture Paroissial et celle de la revue religieuse et littéraire qui porte le nom de cette institution; mais de plus il a pris part lui-même, comme orateur et comme écrivain, à ces deux œuvres importantes.

Nous avons aussi à déplorer, en même temps, la perte d'un des fonctionnaires les plus zélés et les plus habiles de ce Département, M. l'Inspecteur Bruce, qui est mort subitement en adressant la parole aux élèves du Collège de Lachute, dans le comté d'Argenteuil, le 19 janvier dernier.

Vingt-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 20 Janvier 1866.

Présents : l'Honorable Surintendant de l'Education, M. le Principal Verreau, MM. Regnault et Duval, professeurs à l'École Normale; MM. les Inspecteurs Caron et Valade; MM. J. E. Paradis, prési-

dent; M. Emard, vice-président; D. Boudrias, trésorier; L. H. Bellerose, conseiller; J. O. Cassegrain, secrétaire; F. H. Mousseau, A. Chenevert, H. Pesant, F. Gauvreau, S. A. Longtin, B. O. Coutu, C. Forland, J. E. Roy, A. Héroux, J. B. Delâge et les élèves-maitres de l'École Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. H. Pesant fit une lecture sur les *Missions des Jésuites en Canada*. Dans cet essai, il parla de la cruauté des sauvages, du dévouement des missionnaires, que ni la rigueur des saisons, ni les fatigues, ni la crainte même de la mort, ne pouvaient arrêter; du martyre que plusieurs d'entre eux ont souffert, et, enfin, des entraves que l'autorité civile d'alors mit souvent à leurs travaux apostoliques.

Cette lecture fut suivie du sujet de discussion suivant : "Laquelle des deux grammaires est-elle préférable, ou celle de Chapsal, ou celle de Poitevin."

MM. Boudrias, Emard, Gauvreau et plusieurs autres instituteurs prirent part à la discussion, et furent d'avis que la grammaire de Poitevin est de beaucoup supérieure à celle de Chapsal.

M. l'abbé Verreau indiqua plusieurs moyens de simplifier les principes de la grammaire; parla de certaines règles rejetées aujourd'hui, mais qui avaient leur raison d'être à une époque plus près que la nôtre de l'origine de la langue; signala les divers changements qu'ont subis les grammaires et qu'amènent naturellement les progrès du langage.

L'Hon. Surintendant prit la parole et conseilla aux instituteurs de faire une analyse comparée de toutes les grammaires en usage dans nos écoles, afin de pouvoir distinguer celle qui offre le plus d'avantages. Il les pria de vouloir bien s'occuper de ce travail et leur indiqua, à cet effet, plusieurs préceptes à suivre pour rendre les discussions instructives et les faire avec méthode. Il leur adressa aussi quelques mots de félicitations à l'égard de leur association, et finit en disant que, dans un article consacré au système d'éducation du Bas-Canada, la *Revue des Deux Mondes* avait fait une mention toute spéciale de leurs conférences.

M. F. H. Mousseau lut ensuite un essai sur la *Nécessité du Travail*. Après avoir parlé des avantages qui résultent du travail et prouvé que personne n'en est exclu, il en fit connaître toute la noblesse à l'aide d'un magnifique tableau des conséquences du travail et de celles de l'oisiveté. Il termina sa lecture par quelques considérations sur l'activité que doit déployer l'instituteur dans l'accomplissement de ses devoirs.

Après la lecture de M. Mousseau, vint la discussion qui suit : "Quelle est la meilleure manière d'enseigner la règle d'intérêt?"

M. Emard ouvrit la discussion en faisant remarquer que le terme *règle d'intérêt* est impropre, et qu'on doit dire simplement *règle de trois*. Il donna l'explication des divers termes d'une proportion; puis, au moyen d'exemples au tableau noir, il démontra que tous les cas appliqués jusqu'à ce jour à la règle d'intérêt, peuvent se réduire à un seul.

M. Bellerose fit à peu près les mêmes démonstrations que M. Emard, et indiqua, en outre, quelques moyens de simplifier les termes d'une proportion.

Cette discussion fut suivie d'une lecture ayant pour titre : "Réflexions sur nos modestes écoles," par M. l'Inspecteur Valade. Dans cet essai, monsieur l'inspecteur parla des bienfaits que l'éducation répand dans toutes les branches de la société, et du genre d'instruction qui se donne dans nos écoles; il fit de plus remarquer que beaucoup d'hommes remarquables, dans ce pays et à l'étranger, n'ont pas eu d'autre éducation que celle d'une bonne école primaire.

M. le Professeur Regnault, invité à prendre la parole, le fit avec un rare bonheur d'expression. Il félicita M. Valade sur sa lecture, et dit un mot de ce qu'avait été l'instituteur par le passé, et de ce qu'il doit être actuellement; puis, s'adressant aux élèves de l'École Normale, il leur donna des avis touchant leur conduite future et le rôle qu'ils sont appelés à remplir.

MM. les Inspecteurs Caron et Valade voulurent bien adresser quelques mots d'encouragement aux instituteurs.

M. Emard, secondé par M. Pesant, fit motion et il fut résolu :

Que de sincères remerciements soient votés à l'Hon. Surintendant de l'Éducation, à M. l'abbé Verreau, ainsi qu'à MM. Regnault, Valade et Caron, pour leur bonne volonté à assister à nos conférences, et pour les sages conseils qu'ils veulent nous donner en cette circonstance.

MM. H. E. Martineau, A. Dalpé, M. Guérin, J. E. Roy, C. Gélinais et S. A. Longtin, furent nommés comme devant faire des lectures à la prochaine conférence.

Le sujet de discussion qui suit fut adopté :

"De toutes les grammaires françaises en usage dans ce pays, spécialement celles de *Bonneau, des Frères, Julien et Poitevin*, quelle est celle qui répond le mieux aux besoins de nos écoles?"

Tous les instituteurs sont priés de prendre part à cette discussion.

Puis, sur motion de M. Mousseau, secondé par M. Bellerose, la séance fut ajournée au dernier vendredi de mai prochain, à 9 heures de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Petite Revue Mensuelle.

Le discours par lequel l'Empereur des Français a ouvert les chambres a causé, en Amérique et en Europe, une assez grande sensation. Le passage de ce discours qui a rapport à la prochaine évacuation du Mexique par les troupes françaises, a paru recevoir un bon accueil aux Etats-Unis. Quoique le terme de l'occupation française n'y soit point exactement indiqué, le désir de se conformer à l'opinion publique, assez énergiquement formulée par la presse française, y est si nettement exprimée, et le ton de ce paragraphe est tellement conciliant et amical, que les Yankees les plus exigeants n'y peuvent guère trouver à redire. De la sagesse des Etats-Unis eux-mêmes dépendra surtout le départ des troupes françaises, qui ne saurait être prolongé maintenant beaucoup au-delà d'une année, s'il ne se présente point de nouvelles complications, amenées par des expéditions de filibusters telles que celles dont la nouvelle a dû arriver à Paris dans la même semaine où l'Empereur prononçait ces bienveillantes paroles.

Si Napoléon s'est mis en règle avec l'opinion publique, en manifestant les dispositions les plus pacifiques, il ne saurait, non plus, sans compromettre entièrement son prestige, et, par là-même, son autorité, laisser humilier la France par des tentatives auxquelles le peuple et le gouvernement des Etats-Unis prêteraient une complicité plus ou moins apparente.

Les paroles qui ont rapport à la question italienne ne sont ni aussi claires, ni aussi heureuses que celles qui traitent de la question mexicaine. L'empereur a parlé du *maintien du pouvoir indispensable du Souverain Pontife*. Peut-être n'y a-t-il là qu'une de ces tournures étranges comme la langue politique en affecte quelquefois pour dire ce qui, dans la langue ordinaire, pourrait s'exprimer beaucoup plus clairement. On n'est point généralement porté, cependant, à croire que ce que dit l'empereur ne dissimule aucune arrière-pensée, et c'est souvent l'absence même de cette arrière-pensée, cherchée avec obstination par les gens habiles, qui a le mieux trompé son monde. On s'est donc demandé ce que voulait dire ce "pouvoir indispensable," et il faudrait, nous l'avouons, un congrès de grammairiens, doublé d'un congrès de diplomates, pour trouver le sens rigoureux et vrai de cette phrase. L'intention était-elle de reconnaître le pouvoir que le Saint Père exerce actuellement, c'est-à-dire le pouvoir temporel uni au pouvoir spirituel, comme indispensable ? Ou bien ne veut-on lui laisser qu'une *grande position*, un pouvoir relativement moindre, enfin, ce qui lui est *indispensable* pour ne pas être, comme tout autre, sujet d'un Etat quelconque, entièrement soumis à l'autorité civile ?

Le passage le plus important, après ceux que nous venons de mentionner, est celui qui a rapport aux libertés depuis si longtemps promises, ou, comme on est convenu de le dire, *au couronnement de l'édifice*. Il y a ajournement non déguisé de ce fameux couronnement, et cet ajournement est même accompagné de quelques réflexions assez désobligeantes à l'adresse des amateurs de *théories gouvernementales*, ou, comme aurait dit le fondateur de la dynastie, des *idéologues*. Voici comment s'exprime Napoléon III :

" Au milieu d'une prospérité toujours croissante, des esprits inquiets, sous prétexte de discuter le progrès libéral du gouvernement, voudraient entraver sa marche en lui enlevant sa force et son initiative. La constitution de 1852, soumise à l'approbation du peuple, a entrepris d'établir un système rationnel et sagement basé sur l'équilibre parfait entre les différents pouvoirs de l'Etat. Elle se tient à une égale distance des deux extrêmes. Avec une chambre maîtresse du sort du ministère, l'Exécutif est sans autorité et sans volonté ; de la même manière, il est sans contrôle, si la chambre élective n'est pas indépendante et en possession de la prérogative légitime de nos formes constitutionnelles, qui ont une certaine analogie avec celles des Etats-Unis. Elles ne sont pas défectueuses, de ce qu'elles diffèrent de celles de l'Angleterre. Chaque peuple devrait avoir des institutions conformes à son génie et à ses traditions. Bien sûr, chaque gouvernement a son côté faible ; mais en jetant mes regards en arrière, je me réjouis de voir, après une période de 14 ans, la France respectée au dehors, tranquille à l'intérieur, sans prisonniers politiques, sans exilés pardelà ses frontières. Voilà assez longtemps que l'on discute les théories gouvernementales pour la France. Il est plus opportun de chercher les moyens d'améliorer la condition morale et matérielle du peuple. Appliquons-nous à répandre partout les doctrines de l'économie, bases de la richesse, l'amour de ce qui est bon et les principes religieux. Résolvons, par la liberté de nos transactions, le difficile problème de la juste distribution des forces productives, et efforçons-nous d'améliorer la condition du travail des champs aussi bien que de celui de l'industrie.

Quand tous les Français, investis de droits politiques, seront éclairés par l'éducation, ils sauront discerner la vérité sans difficulté et ne se laisseront pas séduire par des théories impossibles. Quand tous ceux qui vivent du travail de tous les jours verront s'accroître les avantages d'efforts assidus, ils supporteront avec fermeté une société qui assure le bien-être et leur dignité. Enfin, quand tous auront inculqué dans leur âme dès l'enfance les principes de foi et de moralité qui élèvent l'homme à ses

propres yeux, ils sauront qu'au-dessus de l'intelligence humaine, au-dessus des efforts de la science et de la raison, il existe une volonté suprême qui règle les destinées des individus aussi bien que celle des nations."

Ce passage était précédé d'un magnifique tableau de la situation intérieure de la France, dans lequel la *Presse* a trouvé des armes pour combattre aussi respectueusement, mais aussi spirituellement que possible, les délais de la politique impériale.

" Nous voyons, dit ce journal, le chef de l'Etat constater avec orgueil que quatorze ans après son avènement, la France est " tranquille au dedans, respectée au dehors, sans détenus dans ses prisons, sans exilés hors de ses frontières ; " nous voyons l'Empereur déclarer que les élections municipales, qui ont mis en mouvement dix millions d'électeurs se sont faites dans le plus grand ordre, au milieu des populations satisfaites et confiantes ; nous voyons encore que justice est rendue à cette classe ouvrière si intelligente qui forme la majorité de la nation ; nous voyons enfin que la seule liberté octroyée, la liberté de coalition, la plus redoutée peut-être avant d'être appliquée, a été pratiquée avec la plus grande modération par les intéressés.

" Si, quand la France est tranquille au dedans, respectée au dehors ; si, quand elle n'a ni conspirateurs à punir, ni émeutes à réprimer ; si, quand la classe ouvrière se montre d'autant plus respectueuse des droits d'autrui qu'on accroît davantage ses droits ; si, quand un peuple entier remplit ses devoirs constitutionnels sans qu'un trouble partiel vienne souiller la manifestation de la souveraineté nationale ; si, en un mot, quand il est donné à un souverain de constater ainsi le calme et la modération universelles, on peut dire que nos passions nous rendent indignes de la liberté, il nous sera permis de demander à quelle époque ces malheureuses passions seront suffisamment domptées et à quel signe on les reconnaîtra ?

" Ou donc est la nation, parmi les nations libres, dont le souverain pourrait tracer un pareil portrait ? Est-ce l'Amérique, hier encore déchirée par la sécession, aujourd'hui occupée à panser ses plaies ? Est-ce l'Angleterre, avec l'Irlande qui frémît et le peuple qui heurte à la porte du Parlement ? Est-ce l'Italie, édifant péniblement son unité en présence de cinq dynasties détronées ? Est-ce la Belgique, dont le roi n'occupe pas le trône depuis trois mois ? Est-ce l'Espagne, incessamment troublée par des conspirations de casernes ?

L'Espagne, dont les difficultés sont mises ici en contraste avec la prospérité de la France, a été un moment sur le point de voir revivre l'ère des *pronunciamientos* qui, du reste, n'était point finie depuis bien des siècles, puisque le premier-ministre actuel s'était imposé à la reine par une manœuvre du même genre. Le général Prim, qui a voulu aussi tenter un coup d'état à son profit, n'a été qu'un O'Donnell malheureux, et il y aurait vraiment, de la part du premier-ministre, quelque cruauté à faire décapiter ou pendre pour haute trahison celui qui n'a fait que suivre la moitié de l'exemple qu'il lui avait donné, avec la bonne volonté de le suivre jusqu'au bout si l'armée et les populations lui eussent été plus favorables. Il y a de ces retours de fortune dans toutes les révolutions de ce monde, et le *Punch* de Londres vient d'en donner une jolie preuve dans une de ses plus récentes caricatures. Il s'agit des exigences de la France au sujet du traité d'extradition. On prétend, à tort ou à raison, que l'Empereur insiste pour que certains crimes et délits que l'on considère en Angleterre comme appartenant au domaine politique, soient inclus dans le nouveau traité, sans quoi, la convention qui vient d'expirer ne sera point renouvelée, et messieurs les brigands des deux plus grands peuples du monde n'auront (cela soit dit sans calembourg) qu'à sauter la *Manche* pour pouvoir faire un pied de nez à la police et aux juges de leurs patries respectives. *Punch* s'est donc représenté lui-même bras dessus bras dessous avec l'Empereur, devant un magnifique portrait richement encadré, et il dit au souverain : " Majesté, j'ai bien l'honneur de vous présenter un *gentleman* que nous eussions été obligés de vous livrer, il y a de cela quelque vingt ans, si nous avions eu alors un traité d'extradition selon vos goûts." Pas n'est besoin d'ajouter que le portrait du monsieur ressemble furieusement à Napoléon III, quoique plus jeune de quelques années.

Du reste, les traités d'extradition tout comme les traités de libre-échange partiel dits de *reciprocité*, ne sont point chose facile à renouveler. Il y a toujours dans l'un ou l'autre pays, et quelquefois dans les deux, des gens qui se trouvent volés par le résultat, et rien n'est moins aisé à trouver qu'un contrat parfaitement synallagmatique dans ses conséquences, de nation à nation.

Toutes les démarches et les négociations au sujet de notre propre traité de libre-échange paraissent avoir échoué, et nos délégués, MM. Galt et Howland, sont revenus de Washington. Un M. Derby, qui occupe une position officielle aux Etats-Unis, a publié, sur cette question, un mémoire dans lequel, après avoir, cependant, montré qu'il attachait plus d'importance au traité de *reciprocité* que ne le faisait le consul américain à Montréal, M. Potter, il laisse voir que le gouvernement des Etats-Unis ne sera point très-rigoureux peut-être à l'égard de ceux qui violeraient nos droits de pêche, qui vont devenir exclusifs dans certaines limites de nos côtes sur le Golfe et l'Atlantique avec la cessation du traité. " Il est si difficile, dit-il, de faire fonctionner un théodolite sur le pont d'une goëlette encombrée de poisson, et l'on a si vite passé une ligne imaginaire lorsqu'on est à la poursuite d'un banc de harengs ou de maquereaux ! " Le fait est qu'il n'est pas improbable que les adversaires du traité, ou, au moins, quelques-uns d'entre eux, n'aient précisé en vue les complications qui pourraient

résulter plus tard de la fréquentation du Golfe et des côtes de l'Atlantique par les pêcheurs américains, et ne s'en réservent tout le bénéfice pour quelque moment où les forces de l'Angleterre se trouveront engagées en Europe ou dans l'Inde.

Cependant, on assure que depuis le départ de MM. Galt et Howland, les négociations ont été reprises avec le ministre anglais, Sir F. Bruce.

Le peu d'encouragement qui leur a été donné de ce côté-ci de la frontière, et la division qui s'est installée dans leurs rangs, ont jusqu'ici empêché les Français de tenter aucune aventure en Canada. L'évasion de leur chef, Stephens, en Irlande, indique les progrès qu'ils y avaient faits et explique la sévérité des condamnations et l'activité des recherches et de la répression qu'on a faites dans ce malheureux pays.

Ici, en Amérique, quoiqu'il soit très-possible que les alarmes répétées que nous avons eues n'aient été que des *canards* qui sont venus expirer sous notre ciel inhospitalier, notre gouvernement n'en a pas moins bien fait de se tenir prêt à tout événement, et ce ne sera point, sans doute, sans quelque satisfaction qu'il verra se terminer la saison, qui interromp toute communication directe avec l'océan et les îles britanniques.

Lord Monk, notre gouverneur général, parti peu de temps après la clôture de la dernière session, nous est revenu au milieu de ces appréhensions et a repris le gouvernement qu'exerçait, par *interim*, Sir John Michel, commandant de toutes les troupes de Sa Majesté sur ce continent. Son Excellence est arrivée à Montréal mardi, le treize de ce mois, et a été reçue, à la gare du chemin de fer, par les autorités civiles et militaires et par des députations des diverses sociétés de bienfaisance nationale. Une brillante escorte a conduit Lord Monk à l'Hôtel St. Laurent, où le maire de la ville et les présidents des sociétés l'ont complimenté sur son retour, et ont protesté du dévouement de la population et de l'ardeur avec laquelle elle prendrait les armes s'il était nécessaire de défendre nos foyers envahis.

Le Conseil exécutif continuera, pour quelque temps encore, à siéger à Montréal, où le gouvernement se trouvera avoir fait un assez long séjour, chemin faisant, avant de s'installer définitivement à Ottawa.

Déjà la colonie franco-canadienne de l'Ontario a reçu un certain accroissement et une certaine impulsion par la présence des départements publics. Un journal français, *Le Canada*, a été mis sur pied pour remplacer le *Courrier d'Ottawa*, qui, malgré toute l'énergie et le courage de son excellent rédacteur, M. Dorion, n'avait pu se continuer. La nouvelle feuille se publie trois fois la semaine; elle sera bientôt quotidienne. Les propriétaires sont MM. Duvernay, le rédacteur M. E. Gérin, ci-devant du *Journal de Québec*, et connu avantagèrement des lecteurs de la *Mémoire* par ses correspondances parisiennes. Plusieurs des nouveaux arrivants ont donné ou promis des lectures à l'*Institut Canadien*, dont la bibliothèque aussi s'est enrichie d'un bon nombre de volumes.

En même temps, la grande bibliothèque du Parlement s'installe provisoirement dans la salle destinée à la galerie de tableaux et dans d'autres salles. Voilà donc Ottawa, la ville d'hier, en possession d'une des plus belles collections de science et de littérature qu'il y ait sur ce continent!

Québec, qui déplore avec raison la perte de ces trésors, vient aussi d'éprouver une grande douleur par la mort d'un de ses citoyens les plus distingués, M. F. X. Garneau. Retiré, depuis quelques années, du poste onéreux qu'il remplissait comme greffier du conseil municipal, M. Garneau recevait de la ville une pension qu'il avait doublement gagnée, et ses concitoyens viennent de commencer une souscription dans le double but de lui élever un monument et d'offrir à sa famille un don qui, quelque élevé qu'il puisse être, ne sera jamais qu'une bien faible compensation pour les travaux et les sacrifices que cet homme vraiment remarquable s'était imposés. Espérons que ce mouvement, qui fera honneur au pays, s'étendra d'une extrémité à l'autre du Bas-Canada, et qu'il n'y aura personne qui ne veuille contribuer à cette œuvre de patriotisme, de justice et de reconnaissance. Nous reproduirons, dans une prochaine livraison, le travail que M. Casgrain destine au *Foyer Canadien*, sur la vie et les écrits de M. Garneau, et dont il a déjà publié une esquisse dans le *Courrier du Canada*, et nous donnons, aujourd'hui même, le *Dernier Haron*, que nous avons toujours considéré comme le chef-d'œuvre de la poésie canadienne. Cette pièce fut inspirée, en 1840, à M. Garneau par le portrait de Vincent Ta-ri-ou-lin, le *dernier sauvage par sang du village de Lorette*, peint par M. Antoine Plamondon et pour lequel cet artiste canadien reçut de la Société Littéraire et Historique une récompense, qui, si nous avons bonne mémoire, avait été mise au concours par Lord Durham. A l'époque où M. Garneau publia ce petit poème, il y avait tout à craindre pour notre race, et l'on sent, sous les strophes émus du poète, comme une sombre arrière-pensée, comme une de ces allégories qui sont si fréquentes dans la poésie des livres sacrés.

Peu de jours après la mort de M. Garneau, Montréal perdait, dans M. Granet, depuis longtemps supérieur du Séminaire de St. Sulpice, un homme justement aimé et vénéré de toutes les classes de la population.

"Hier soir, dit la *Mémoire*, 9 février, à 5 h. et 10 m., est mort le Rév. M. Dominique Granet, S. S. S., Vicaire-Général, Supérieur de la Maison de St. Sulpice en Canada et curé de la paroisse de Montréal. L'illustre défunt était depuis longtemps travaillé par la maladie, et, il y a quelques mois, il fut déclaré à la dernière extrémité. Il reprit, néanmoins, quelques forces et nous avions lieu d'espérer que le Ciel nous épargnerait une grande douleur, quand une rechute fatale nous l'a enlevé pour toujours.

"M. Granet est né le 21 août 1810, à Espalem, diocèse du Puy, France.

"Il fut ordonné prêtre le 13 juin 1835, et il professa la philosophie au séminaire d'Autun jusqu'à son départ pour le Canada.

"C'est le 4 septembre 1843 qu'il arriva à Montréal, où il professa le dogme au Grand Séminaire jusqu'au 21 avril 1856.

"Le vénérable M. Billaudèle, alors Supérieur de la Maison de St. Sulpice, ayant été obligé de laisser cette charge par suite du mauvais état de sa santé, le conseil de la Maison n'hésita pas à choisir celui dont la piété et l'humilité égalaient l'immense science, et M. Granet devint Supérieur le 21 avril 1856.

"Il ne lui manquait donc que quelques semaines pour avoir atteint sa 46^e année de supériorat, étant dans sa 56^e année d'existence et sa 31^e de prêtrise."

Les funérailles de M. Granet ont eu lieu avec une pompe religieuse à laquelle la Maison de St. Sulpice n'est pas habituée, et qui lui a été imposée par une démonstration spontanée des citoyens de Montréal. La Société St. Jean-Baptiste avait pris l'initiative, elle avait décoré l'église, et son président et ses officiers conduisaient le deuil. Le président et les officiers de la Société St. Patrice, de l'Institut Canadien-Français, du Cercle Littéraire, de l'Union Catholique, de l'Union St. Joseph et de toutes les nombreuses sociétés de bienfaisance de cette ville, avec leurs insignes recouverts de crêpes, formaient le cortège funèbre, en tête duquel on remarquait aussi quatre de nos ministres, les lions MM. MacDonald, Cartier, Campbell et Chapais, M. le maire de Montréal, les honorables MM. Papineau et Laframboise, et une foule d'autres citoyens distingués. Plus de deux cents prêtres venus de toutes les parties du pays, ajoutés à tout le clergé de la ville, formaient une des processions les plus imposantes que l'on puisse voir. Le corps du vénérable défunt, revêtu de ses ornements sacerdotaux, et exposé dans une simple bière de sapin, était porté par des élèves du collège de Montréal. Mgr. l'évêque de Montréal officiait, et Mgr. l'évêque de Kingston était au chœur, ainsi que M. le grand-vicaire Cazeau, représentant l'archevêque de Québec, et M. le grand-vicaire Raymond, représentant l'évêque de St. Hyacinthe.

Un chœur immense a chanté, avec l'effet le plus saisissant, les hymnes et les proses de la liturgie funèbre.

Estimé et vénéré de tous, M. Granet était un de ces hommes qui, après avoir vécu dans la retraite et l'étude, de longues années, n'en savent pas moins se plier subitement à la vie active et remplir les plus hautes charges administratives avec succès. Penseur et savant distingué, il voulait continuer, au milieu de ses incessantes occupations, ses études et ses recherches de prédilection. C'était plus que les forces humaines ne permettent d'entreprendre, et en cela seul, si nous osons le dire, il a manqué de prudence. A la fois ferme et conciliant, plein de réserve, de tact et de discrétion, d'une bonté et d'une charité qui lui gagnaient tous les cœurs, il était encore plus remarquable, s'il est possible, par son extrême modestie. Jamais, comme la remarque, dernièrement, un vénérable prêtre de St. Sulpice, jamais la promesse de l'Évangile, que quiconque s'abaisse sera élevé, n'a été remplie d'une manière si éclatante que par les honneurs qui ont été si spontanément, mais aussi si justement rendus à sa mémoire.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— La mort vient de frapper à coups redoublés parmi les élèves-instituteurs de l'École Normale Laval. Dans l'espace de quinze jours, deux élèves de première année ont été enlevés à l'estime de leurs supérieurs et à l'affection de leurs confrères.

M. Jean Cauchon, natif de Deschambault et âgé de 22 ans, a succombé, le 21 janvier, à la petite vérole compliquée du typhus. Il donnait, par son application, sa mémoire prodigieuse, son bon jugement et son zèle, les plus belles espérances comme élève et comme futur maître.

M. Thomas Maltais, âgé de 16 ans et natif de Chicoutimi, a été emporté en trois jours par une péritonite aiguë, le 9 février. Son caractère doux et même timide, et ses progrès marqués, faisaient aussi bien augurer de son avenir.

Que leurs pauvres parents se consolent! Le Seigneur s'est empressé de les enlever à la malice du monde, parce qu'il aimait leurs âmes: *Placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum.*

Ils étaient tous deux de la Société St. Joseph. *Priez pour eux.* — *Communiqué.*

BULLETIN DES LETTRES.

— Le petit tournoi littéraire provoqué par M. LeMoine, au sujet d'un épigramme de Catulle, dont nous avons parlé dans notre dernière livraison, se continue, et parmi les nombreuses tentatives qu'ont enregistrées les journaux, nous remarquons celle d'un *Sexagénaire*, qui a donné une tournure plus vive et plus narquoise à ses vers que tous les autres concu-

rents. Il n'a point fait moins de trois traductions différentes : voici la meilleure à notre avis :

Petite âme coquine,
Hôtesse douce et fine
Compagne de mon corps,
Tras-tu chez les morts
Pâle, froible et gredine,
Y faire la badine ?

On nous écrit sur le même sujet ce qui suit. Notre correspondant est un Anglais qui est en état d'apprécier la littérature française, comme on peut le voir à la manière dont il écrit notre langue.

"Avez-vous remarqué ce que l'on perd en traduisant le latin, ce que l'on a fait des cinq vers qu'Adrien adresse à son âme ? Il est vrai que Lord Byron était bien jeune à l'époque de sa traduction ; mais voyez que de fautes ! Il y introduit de nouvelles idées. On trouve-t-on dans l'original ce "gentle warring fleeting" du premier vers ? Il aurait pu voir que "hospes" n'est pas la même chose que "friend." Il ajoute "unknown," et traduit "rigida" par "cheerless," "nudula" par "forlorn," et perd complètement l'exquise concision et l'élégance du latin, qu'on a bien mieux conservée dans la seconde traduction française que vous avez publiée. Seulement, il me semble qu'on a eu tort d'y mettre "chez les morts," et d'oublier ce joli mot "blandula." Ne pensez-vous pas comme Horace :

... Mediocribus esse poetis,
Non di non homines, non concessere columnæ ?

"Voici une autre traduction anglaise. Elle est de Merivale, je crois. Ne la trouvez-vous point bien supérieure ?

Soul of mine, pretty one, fleeting one,
Guest and partner of my clay,
Whither wilt thou hie away,
Pallid one, rigid one, naked one,
Never to play again, never to play ?

"Mais enfin, si on voulait citer quelque chose de vraiment admirable, ce serait l'ode de Pope : "The dying Christian to his soul." Vous la connaissez sans doute, car ce sont les vers les plus élevés de notre langue."

— Nous avons donné, il y a quelque temps, une courte notice bibliographique de l'œuvre vraiment remarquable de M. Lemay. Nous sommes heureux, maintenant, de pouvoir publier un témoignage de la plus haute autorité en faveur de sa traduction d'*Évangeline*, celle de M. Longfellow lui-même. Un ami de M. Lemay nous a communiqué une lettre du poète américain, et nous nous sommes permis d'en extraire le passage suivant :

"Permettez-moi de vous féliciter de la publication de votre ouvrage et des heureuses pensées qui s'y trouvent si élégamment exprimées, ainsi que du talent poétique et du vif sentiment de la nature qu'il révèle. Mais, surtout, permettez-moi de vous remercier de cette partie de votre livre que vous avez bien voulu consacrer à la traduction d'*Évangeline*. Je vous dois la plus grande reconnaissance à cet égard, non-seulement parce que vous avez bien voulu faire choix de cette œuvre, mais encore parce que vous avez rempli cette tâche, toujours si difficile, avec tant d'habileté et de succès."

BULLETIN DES SCIENCES.

— Le goût des explorations polaires, surtout depuis Franklin, Bellot et Kane, continue toujours à stimuler les navigateurs. A l'Académie des Sciences de Suède, MM. Duver et Nordenskiöld ont présenté la meilleure carte du Spitzberg que l'on ait jamais construite. Comme exécution scientifique, ce travail, résultat de deux expéditions, ne laisse rien à désirer ; les hauteurs ont été relevées à l'aide des meilleurs instruments ; les pics les plus élevés ont été escaladés, et de ces expéditions il résulte que la montagne la plus haute est le Lindstrom, haut de 1,005m,50 ; que la limite inférieure des neiges perpétuelles est à 457 mètres, et que la côte est pourvue de plusieurs ports naturels bien abrités.

D'après les explications de ces deux savants, le Spitzberg est loin d'être si inhospitalier qu'on se l'imagine d'après la latitude (76 à 80 degrés N.) En effet, outre la latitude, il faut encore tenir compte de certaines considérations hydrographiques et topographiques. Ainsi les isothermes de janvier sont, pour la Terre du nord-est, situés par 80 degrés de latitude, de 20 degrés au-dessous de zéro, et ceux de juillet, de 20,22 au-dessus du même point. Mais les isothermes du cap Sund, à l'extrémité méridionale, sont de 15 degrés au-dessous, et de 5 degrés au-dessus de zéro, aux mêmes époques. La moyenne annuelle pour les mêmes points est de 10 et de 6 degrés au-dessous de zéro, ce qui est peu de chose en comparaison du froid qui sévit au pôle magnétique, situés à 8 et 16 degrés plus au sud. De telles anomalies doivent être attribuées à la situation maritime de ce groupe et à l'influence bienfaisante des eaux du Gulf Stream, dont les tièdes gouttelettes viennent expirer sur ces côtes. La température est donc assez douce pour permettre aux rennes et même à certains oiseaux de trouver une nourriture bien suffisante, et le bois et la houille rendraient l'existence supportable pendant les hivers. De plus, plus on avance vers le pôle, plus l'influence solaire, par sa continuité pendant six mois, se fait sentir, d'où l'on conclut qu'au pôle même le froid ne doit pas dépasser 12 degrés au-dessous de zéro. Et ici, le principe de Humboldt se trouve encore con-

firmé, savoir : que les côtes occidentales sont d'une température plus douce que les côtes orientales, car tandis qu'on peut à peine dépasser le 77e degré en naviguant sur la côte Est du groupe, on a pu parvenir jusqu'à 80 degrés sur la côte opposée, et il serait possible même au mois de septembre, après l'accumulation de la chaleur solaire depuis l'équinoxe de mars, d'atteindre deux degrés plus haut. Déjà les baleiniers débarquent au 80e degré pour leurs chasses aux walrus, et M. Torell fit l'ascension du Snotoppen à 23 minutes plus loin. Ce point est donc aujourd'hui acquis, qu'il est très-possible d'atteindre le 80e degré ; reste maintenant à savoir s'il sera possible de pousser à 10 degrés au-delà, c'est-à-dire jusqu'au pôle, à 250 lieues plus loin. M. Markham, dans un article très-détaillé que nous réservons pour la *Revue*, soutient que, vu les perfectionnements apportés par Léopold Macclintock dans les traîneaux, la chose est praticable, si l'on sait profiter de la saison. Néanmoins, comme route polaire, la voie du Spitzberg n'est pas aussi favorable que celle de la baie de Baffin, sur la côte occidentale du Groenland, et c'est celle-là que les savants s'accordent à citer comme la plus sûre et la plus exempte de difficultés. — *Revue Britannique*.

— La topographie des eaux qui environnent le globe est une science encore fort rudimentaire, mais par sa rapide intuition et son infatigable persévérance, le capitaine Maury, de la marine américaine, est parvenu déjà à rendre de grands services à la navigation en traçant sur l'Océan, comme sur le continent, des routes aussi précises que celles d'un empire. C'est en suivant les voies indiquées par l'illustre hydrographe que les navires évitent les collisions, les vents et les courants qui peuvent contrarier leurs progrès, et profitent de ceux qui leur sont favorables. Aussi, savants et praticiens ont-ils dirigé leur attention sur cette branche de la géographie physique, et les ouvrages de Maury ont trouvé de zélés traducteurs dans MM. Zurech et Margollé. Aujourd'hui nous trouvons dans l'Almanach de M. Mathieu (de la Drôme) un article intéressant, limpide et humoristique sur ce sujet, et que bien certainement personne ne regrettera de lire. D'après M. Babinet, qui résume brièvement nos connaissances actuelles, les eaux du globe sont traversées par sept courants ou circuits principaux, aussi nettement caractérisés que les fleuves terrestres, et faisant comme eux sentir leurs influences sur tout leur parcours. Ce sont :

1o Le *Gulf Stream*, (1) prenant naissance dans le golfe du Mexique, de là son nom, et remontant, par le cap Sablé, à la pointe de la Floride le long de la côte des Etats-Unis, vers les mers arctiques. A la hauteur du banc de Terre-Neuve, il se bifurque, et sa branche droite, dépassant le groupe des Açores, descend le long du Portugal, passe devant le détroit de Gibraltar et la côte du Maroc jusqu'aux environs du cap Blanc, où il rencontre le grand courant équatorial qui, allant du Sénégal aux Antilles, complète le circuit en tournant autour d'une île gigantesque de fucus maritime sans racines, dit John Herschell, formant une ellipse embrassant 20,000 kilomètres superficiels. La branche gauche traverse l'Atlantique en biais pour aller se perdre dans les régions polaires, près du Spitzberg, en passant entre la France, les Iles Britanniques et l'Irlande. Les caractères de ce fleuve océanique sont remarquables, car, à l'inverse des courants terrestres, il remonterait, au lieu de descendre, sur un plan incliné de 1m,25 par kilomètre. Toutefois, cette ascension est contestée par sir John, qui prétend que la couche d'eau ne fait que s'amincir ; son élan, étant de 6 kilomètres environ par heure, empêche le mélange de ses eaux avec celles de l'Atlantique, et permet de parfaitement distinguer le sillon bleu se détachant sur l'onde verte. Après le 30e degré de latitude nord, la vitesse est réduite à la moitié à peu près, puis dans le voisinage des Açores elle n'est plus que de 18 kilomètres par jour, pour devenir à peu près nulle à sa jonction avec le courant équatorial. L'influence de la branche septentrionale est évidente dans la température adoucie de l'Europe occidentale.

2o Le courant de l'Atlantique méridional, courant qui part du golfe de Guinée jusqu'à l'équateur, pour se diriger sur l'Amérique méridionale, suivre la côte brésilienne et s'arrêter aux Iles Falkland.

3o Le courant indien, entre l'Australie, l'équateur et le cap de Bonne-Espérance, tournant par Madagascar et le canal de Mozambique, où il donne naissance à de terribles ouragans.

4o Le courant Noir ou du Japon, espèce de *Gulf Stream* asiatique, avec lequel il a beaucoup d'analogie, roulant ses eaux jusqu'aux Aleoutiennes.

5o Le courant du Pacifique austral, entre Panama et la Nouvelle-Zélande.

6o Le pôle septentrional, entourant le pôle nord.

7o Le pôle méridional, qu'on pourrait appeler le courant de Babinet, qui paraît avoir spécialement étudié, entourant le pôle austral, mais embrassant une surface beaucoup plus considérable que son analogue boréal.

En outre, il en existe une quantité d'autres plus ou moins importants, parmi lesquels on peut citer le courant péruvien ou de Humboldt, montant du cap Horn jusqu'à Panama ; le courant de Rennel ou déviation du *Gulf Stream*, entre l'Irlande et la Gascogne ; le courant de Guinée. Tous ces courants et contre-courants ont leur influence sur la climatologie des régions qu'ils visitent, et concourent au maintien de l'équilibre général des eaux. Si l'on suit, sur l'excellente carte du capitaine Maury, les indications de l'article de M. Babinet, on saisira facilement la situation générale de la topographie hydrologique de notre planète. — *Id.*

(1) Pourquoi ne pas dire le courant des Antilles ou le courant mexicain ? (Réd. J. I. P.)

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1865.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.		Montant de la cession prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$.	c.	\$.	c.	\$.	c.	\$.	c.
Argenteuil	Mille-Isles		63	54	252	00	40	00	30	00
"	Gore		12	42	224	00	40	00	30	00
Arthabaska	St. Clotilde		21	36	136	66	40	00	30	00
"	Chénier	Il y avait, dans cette municipalité, des dettes à payer provenant de l'ancienne municipalité de Durham.								
"	St. Christophe	On y entretient trois écoles et on y bâtit trois maisons d'école.	68	74	300	00	40	00	30	00
"	Blanford		57	42	100	00	40	00	30	00
"	St. Norbert		139	20	233	00	40	00	30	00
Bonaventure	Matapédia		35	04	39	30	40	00	30	00
"	Nouvelle		84	18	200	75	40	00	30	00
"	Ristigouche		58	90	180	00	50	00	30	00
"	New Richmond				185	00	40	00	20	00
"	" (Diss.)		170	70	289	09	40	00	20	00
"	Shoolbred		92	30	216	81	40	00	30	00
"	Port Daniel		130	58	160	00	80	00	30	00
"	Cox		126	46	160	00	40	00	20	00
"	" (Dissidents)				40	00	40	00	10	00
"	Rustico		43	00	152	00	40	00	30	00
"	Ristigouche (saut.)		50	00			80	00	40	00
"	Marin		206	10	300	00	50	00	30	00
Beauce	Aylmer		97	78	236	00	30	00	30	00
"	St. Frédéric		169	58	232	00	60	00	30	00
"	Lambton		99	48	199	00	40	00	30	00
"	Aubert Gallion		200	10	315	84	40	00	30	00
"	St. Victor		130	78	405	00	30	00	30	00
"	St. Ephem		104	02	209	00	30	00	30	00
Berthier	St. Barthélemy	Pour aider à reconstruire une maison emportée par l'inondation.	274	60	616	00	40	00	30	00
Bagot	St. Théodore		111	58	400	00	40	00	30	00
"	Acton Vale		138	04	437	24	40	00	30	00
"	St. André		47	19	899	00	40	00	20	00
Brome	Bolton, (Dissidents)		46	74	175	75	40	00	50	00
Charlevoix	Settrington		61	54	20	00	40	00	30	00
"	Isles-aux-Coudres		79	14	200	50	40	00	30	00
"	St. Irénée		112	82	240	00	40	00	30	00
"	Salles		45	00	104	00	32	00	30	00
"	Ste. Agnès		149	00	268	00	32	00	30	00
"	Petite Rivière		82	30	91	00	80	00	30	00
"	St. Fidèle		94	52	180	00	50	00	30	00
"	Callières		30	86			40	00	30	00
Compton	St. Romain		80	62	200	00	40	00	30	00
"	Winslow-Sud		102	18	205	00	40	00	30	00
"	Clifton		61	50	160	00	50	00	30	00
"	Snowport		45	56	211	00	40	00	30	00
"	Lingwick		63	76	400	00	40	00	30	00
"	Hereford		41	38	250	00	40	00	30	00
"	Westbury		33	58	128	00	40	00	30	00
"	Whitton		57	88	66	19	30	00	30	00
Chicoutimi	Grande-Baie		147	86	418	00	100	00	30	00
"	Chicoutimi, (village)		90	66	288	00	40	00	30	00
"	Bagotville		48	62	112	90	60	00	30	00
"	Harvey		43	40	100	00	40	00	30	00
"	Hébertville		109	64	200	00	80	00	30	00
Champlain	St. Luc		67	80	149	79	20	00	30	00
"	Batiscau		121	64	361	48	30	00	20	00
"	Forges de Radnor		46	02	79	64	40	00	30	00
"	Mont-Carmel		55	62	229	61	80	00	30	00
"	St. Maurice, (Diss.)		17	54	68	00	40	00	16	00
Deux-Montagnes	St. Canut, No. 1		50	34	188	52	50	00	30	00
"	St. Colomban		101	30	277	65	60	00	30	00
Drummond	St. Germain		177	84	444	00	45	00	30	00
"	Grautham	Cette municipalité a des dettes à payer et entretient quatre écoles.	85	90	279	97	80	00	30	00
"	Wickham		71	04	366	00	40	00	30	00
"	St. Bonaventure		105	24	147	16	80	00	30	00
"	Wendover et Simpson		65	36	300	00	40	00	30	00
"	St. Pierre		198	40	881	00	40	00	30	00
Gaspé	Newport		46	92	269	00	26	00	25	00
"	Pabos		42	72	375	00	80	00	30	00
"	Isle-Bonaventure		30	00	40	00	40	00	16	00
"	Grande-Rivière		149	00	400	00	80	00	30	00
"	Percé		169	04	376	00	80	00	30	00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1865.—(Suite.)

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire,		Montant de la cotisation prélevée,		Montant de la subvention supplémentaire demandée,		Subvention supplémentaire accordée.		
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	
Gaspé	Cap-Désespoir		57	20	296	00	40	00	30	00	
"	Rivière-au-Renard		69	16	196	50	40	00	30	00	
"	Mont-Louis		22	62	96	00	40	00	30	00	
"	Baie Sud		58	78	200	00	40	00	25	00	
"	Baie Nord		35	74	142	78	40	00	30	00	
"	St. Georges, Malbaie		14	56	63	00	80	00	30	00	
"	Ste. Anne des Monts		98	24	102	10	50	00	30	00	
Huntingdon	Godmanchester (Diss.)		40	22	66	83	40	00	30	00	
"	Huntingdon, (village)		19	20	135	00	40	00	30	00	
L'Islet	St. Aubert		149	86	226	00	40	00	30	00	
"	St. Cyrille		73	60	145	50	40	00	30	00	
Joliette	St. Ambroise, (Diss.)		28	00	90	00	20	00	20	00	
"	St. Félix de Valois		18	80	60	00	40	00	20	00	
"	Ste. Mélanie		158	60	495	50	40	00	30	00	
"	Ste. Béatrix		101	18	114	00	40	00	30	00	
Kamouraska	Ste. Hélène		143	58	200	00	40	00	30	00	
"	St. Onézime		88	60	88	00	40	00	30	00	
"	St. Alexandre		196	14	240	00	80	00	30	00	
Lévis	St. Lambert		186	08	257	00	40	00	30	00	
Lotbinière	St. Flavien		115	38	240	00	40	00	30	00	
"	St. Agapit		38	70	84	33	25	00	25	00	
Montmagny	Ile-aux-Grues		68	28	76	00	40	00	30	00	
"	Grosse-Ile		50	00						30	00
Mégantic	Ste. Julie		158	04	558	00	50	00	50	00	
"	St. Pierre		108	00	402	87	40	00	30	00	
Maskinongé	Peterborough		48	10	60	00	40	00	30	00	
Montmorency	St. Ferréol		99	70	99	70	40	00	20	00	
Montcalm	Chertsey		103	90	160	00	40	00	30	00	
Nicolet	Ste. Gertrude		160	64	249	52	60	00	30	00	
"	Ste. Brigitte		60	52	84	00	50	00	30	00	
Ottawa	St. André Avelin		172	30	518	53	40	00	30	00	
"	St. Etienne, (Diss.)	Cette municipalité fait de grands sacrifices pour l'éducation	132	14	889	46	40	00	20	00	
"	Ripon		68	84	68	84	40	00	30	00	
Pontiac	Sheen		43	98	224	57	80	00	30	00	
"	Mansfield		56	90	60	00	40	00	30	00	
"	Clarendon	La récolte a manqué depuis deux ans	263	40	418	60	40	00	30	00	
Québec	St. Dunstan		26	62	95	00	50	00	20	00	
"	Cap-Rouge	Cette municip. a perdu un procès dont les frais sont considérables.	67	50	95	00	50	00	30	00	
"	Ancienne Lorette	Une maison d'école est sur le point d'être vendue par suite de ce que la cot. pour son érect. a été annulée par une Cour de Justice. Les contr. de l'Anc. Lorette ont fait leur possible par une sousc. vol. pour venir en aide aux Com., mais la sousc. quoique lib. est insuf.								30	00
Rimouski	Métis		57	08	124	31	40	00	30	00	
"	McNider		139	62	150	00	40	00	30	00	
"	St. Fabien		137	46	252	00	40	00	30	00	
"	St. Simon		136	46	358	75	40	00	30	00	
"	St. Matthieu de Rioux		84	10	118	60	30	00	30	00	
Saguenay	Bergeronnes		51	78	40	00	40	00	30	00	
"	Tadoussac				63	00	40	00	30	00	
"	Escoumins		116	34	100	00	40	00	30	00	
Shefford	Granby, (Diss.)		150	00	254	00	40	00	30	00	
"	Granby, (vil.) (Diss.)						40	00	20	00	
"	Ely Sud		85	90	570	00	40	00	30	00	
Stanstead	Hatley	Les Com. se trou. privés inop. des taxes impos. sur les dissidents.	38	86	130	00	40	00	30	00	
"	Barford		79	14	300	00	50	00	30	00	
St. Maurice	Shawinigan		114	19	268	00	80	00	30	00	
"	St. Sévère		105	82	176	00	80	00	30	00	
Témiscouata	St. Modeste		70	10	120	00	50	00	30	00	
"	St. Antonin		100	72	120	00	30	00	30	00	
Terrebonne	Ste. Agathe		90	44	90	00	40	00	30	00	
"	Abercrombie		55	96	69	15	30	00	30	00	
Wolfe	Weedon				560	00	40	00	30	00	
"	Weedon, (Diss.)		91	46	30	00	25	00	16	00	
"	Wolton		173	32	376	94	50	00	30	00	
"	St. Gabriel		46	70	250	00	40	00	30	00	
"	Garthby		31	08	68	00	30	00	30	00	
"	Wolfestown		140	18	172	25	40	00	30	00	
"	St. Camille		54	94	200	00	40	00	30	00	
Yamaska	St. Zéphirin		115	48	271	00	40	00	30	00	

3883 00